

Avril 2008

Compte rendu 20 08 59 006

Département Actions Régionales

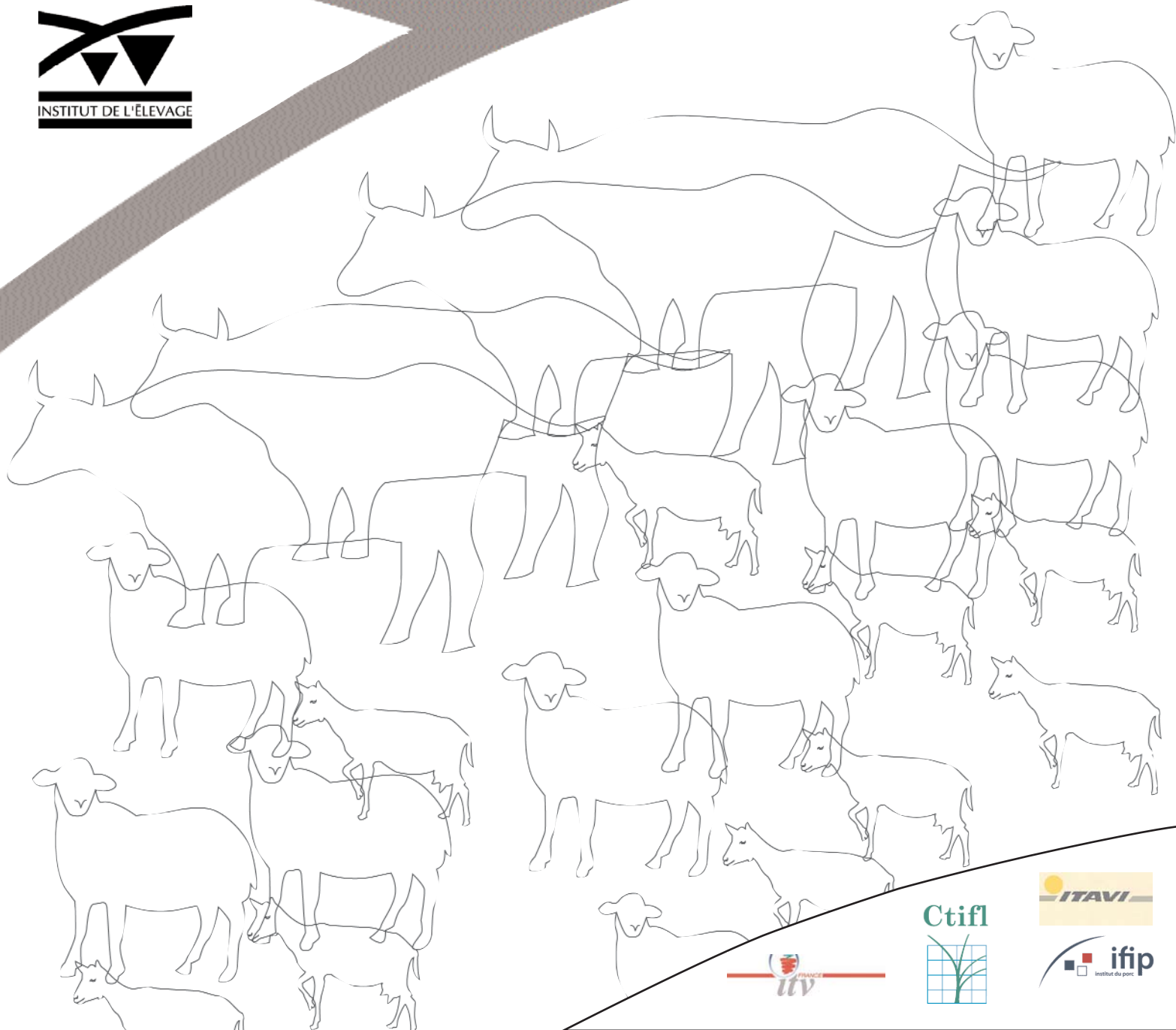
Service Ingénierie de Projets

Anne GUILLAUMIN

Impact des pratiques agricoles et des bâtiments d'exploitation sur le paysage

Quels enjeux, quelles évolutions et quels outils de progrès pour l'agriculture en lien avec les nouvelles demandes sociales ?

collection résultats





Impact des pratiques agricoles et des bâtiments d'exploitation sur le paysage

**Quels enjeux, quelles évolutions et quels outils de progrès
pour l'agriculture en lien avec les nouvelles demandes sociales ?**

n° 05/12-4 : Pratiques agricoles et paysage

Rapport final

ICTA pilote : Institut de l'Élevage
ICTA associées : ITV-France, CTIFL, ITAVI, IFIP

Responsable du projet : Anne Guillaumin – Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy 75 595 Paris Cedex 12
tel : 01 40 04 52 28 - fax : 01 40 04 49 60
anne.guillaumin@inst-elevage.asso.fr

Cette action a reçu le soutien d'une enveloppe de crédits du Budget Civil de la Recherche et du Développement (BCRD), gérée par l'ACTA par délégation des Ministères chargés de l'Agriculture et de la Recherche, et de l'Agence de Développement Agricole et Rural (ADAR)

Coordonnées des membres du projet

Responsable du projet :

Anne Guillaumin, responsable de projet, Service Ingénierie de Projets, Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy - 75595 Paris cedex 12 - Tél 01 40 04 52 27- Fax 01 40 04 49 60
Mail : anne.guillaumin@inst-elevage.asso.fr

Comité Technique

Institut de l'Elevage

Jean-Yves Blanchin, Maison Régionale de l'Elevage route de la Durance - 04100 Manosque,
Tél 04 92 72 33 57 - Fax 04 92 72 73 13 - Mail : jean-yves.blanchin@inst-elevage.asso.fr

CTIFL

Alain Bardet, Domaine de Lanxade - 24 130 Prignonrieux - Tél 05 53 58 00 05 - Fax 05 53 58 17 42
Mail : bardet@ctifl.fr

IFIP

David Bartolomeu, Le Rheu - 35650 La Motte au Vicomte
Tél 02 99 60 98 25 - Fax 02 99 60 93 55 - Mail : david.bartolomeu@itp.asso.fr

Institut Français de la Vigne et du Vin

Aurélie Lasnier, Pôle Environnement, Station Régionale Champagne
17, rue Jean Chandon Moët - 51200 Epernay - Tél 03 26 51 50 90 - Fax 03 26 51 50 89
Mail : aurelie.lasnier@itvfrance.com

ITAVI

Claude Aubert, 41 rue Beaucemaine - 22440 Ploufragan - Tél 02 96 76 00 05 - Fax 02 96 78 36 40
Mail : aubert@itavi.asso.fr

ACTA

Sophie Aversenq, Domaine de Gotheron - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence
Tél 04 75 59 92 20 - Fax 04 75 58 86 26 - Mail : sophie.aversenq@acta.asso.fr

Comité Technique et Scientifique

Les partenaires cités précédemment et :

Régis Ambroise, MAPAAR, DGFAR, SDSTAR, Bureau de l'environnement et de la gestion des espaces ruraux,
78 rue de Varennes - 75349 Paris 07SP - Tél 01 49 55 57 33 - Mail : regis.ambroise@agriculture.gouv.fr

Jacqueline Candau Gestion des territoires, CEMAGREF de Bordeaux, 50 avenue de Verdun, Gazinet -
33610 CESTAS - Tél 05 57 89 01 93 - Fax 05 57 89 08 01 - Mail : jacqueline.candau@bordeaux.cemagref.fr

Jacques Baudry, INRA, Sciences pour l'Action et le Développement, 65 rue de Saint-Brieuc -
35042 Rennes Cedex - Tél 02 23 48 56 21 - Fax 02 23 48 56 20 - Mail : jbaudry@roazhon.inra.fr

Hervé Cividino, CAUE du Loiret, 6 quai Barentin, BP 1841 - 45008 Orléans Cedex 1
Tél 02 38 54 13 98 - Fax 02 38 54 14 15 - Mail : herve.cividino@caue45.fr

Jacques Courdille, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable 20 avenue de Ségur -
75302 Paris 07 SP - Tél 01 42 19 20 21 - Mail : jacques.courdille@ecologie.gouv.fr

Pierre Martinand, UMR Cemagref ENGREF, Structures et systèmes spatiaux, 500 rue J-F Breton - 34093
Montpellier Cedex 5 - Tél 04 67 54 87 18 - Fax 04 67 54 87 00 - Mail : martinand.pierre@teledetection.fr

Yves Michelin, ENITA de Clermont-Ferrand, site de Marmilhat - 63 370 Lempdes
Tél 04 73 98 13 75 - Fax 04 73 98 13 80 - Mail : michelin@enitac.fr

Franck Pervanchon, TRAME, 9 rue de la Baume - 75008 Paris
Tél 01 44 95 08 00 - Fax 01 40 74 03 02 - Mail : f.pervanchon@trame.org

Monique Toublanc, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, 4 rue Hardy - 78009 Versailles Cedex
Tél 01 39 24 62 00 - Fax 01 39 24 62 01 - Mail : m.toublanc@versailles.ecole-paysage.fr

SOMMAIRE

1- Contexte et objectifs du projet	7
2- Motivation des demandeurs	7
3- Matériels et méthodes utilisés	8
3.1 Des travaux dans 5 petites régions	8
3.2 Etude du paysage et tests d'outils d'animation	9
3.2.1 Bresse : des analyses paysagères à différentes échelles	9
3.2.2 Périgord : des outils pour faire s'exprimer les agriculteurs	10
3.2.3 Champagne : rendre conscient le paysage pour mieux le gérer	10
3.2.4 Pays de Forcalquier : les pratiques des éleveurs ovins et leur inscription dans le paysage	10
3.2.5 Pacé : regards croisés sur le paysage d'une spécialiste et des agriculteurs	11
3.2.6 Qualité architecturale des bâtiments d'élevage et leur insertion dans le paysage	11
3.3 Une implication très forte des partenaires (ICTA, développement et scientifiques)	11
3.3.1 Un groupe de projet très impliqué	11
3.3.2 Des comités locaux dynamiques et intéressés	12
3.3.3 Des comités scientifiques animés	12
3.3.4 Des séminaires de terrain riches	12
4- Résultats	13
4.1 Des enjeux spécifiques dans les différentes zones mais toujours un lien fort entre pratiques agricoles et paysage	13
4.1.1 Bresse : l'avenir du bocage lié au maintien de l'élevage	13
4.1.2 Périgord : des points noirs paysagers et des liens sociaux à resserrer	15
4.1.3 Champagne : des viticulteurs fiers de leur paysage	16
4.1.4 Pays de Forcalquier : la présence discrète de l'élevage ovin	18
4.1.5 Pacé : un paysage apprécié, mais menacé par l'urbanisation	19
4.1.6 Une présentation originale des bâtiments et parcelles de l'exploitation	20
4.2 Le paysage, un thème de travail transversal pour le développement agricole	23
4.2.1 Observer le paysage, une porte d'entrée pour travailler de façon pluridisciplinaire	23
4.2.2 De nombreuses actions conduites sur le thème agriculture et paysage	24
4.2.3 Des techniciens parfois rebutés par les aspects subjectifs du paysage	24
4.2.4 Des agriculteurs divisés sur leur rôle dans l'entretien du paysage	26
4.3 Les différents outils testés et leur domaine d'application	27
5- Discussion	30
5.1 Atouts et limites de nos travaux	30
5.1.1 Des travaux d'actualité	30
5.1.2 Une difficulté à se centrer sur le paysage, qui est plutôt une porte d'entrée	30
5.1.3 Renforcer la participation de paysagistes dans le développement agricole	31

5.2 Les suites : les attentes du grand public, la biodiversité, la qualité des produits et le foncier agricole	31
5.2.1 <i>Travailler sur les attentes du grand public pour mieux communiquer</i>	31
5.2.2 <i>Le paysage et la biodiversité : deux thèmes proches mais la nécessité de maintenir les frontières</i>	31
5.2.3 <i>Le paysage et la qualité des produits : des travaux à poursuivre dans les Instituts Techniques</i>	32
5.2.4 <i>La préservation du foncier agricole</i>	32
6- Conclusion	33
7- Valorisation des résultats	34
8- Bibliographie	34
ANNEXES	39
Annexe 1/ Comités locaux : composition et dates de réunions	39
Annexe 2/ Exemple de grille d'analyse paysagère de zone	41
Annexe 3/ Plaquette « Parcours dans les paysages d'élevage »	43
Annexe 4/ Exemples de 4 panneaux	45

1- Contexte et objectifs du projet

Les territoires ruraux deviennent de plus en plus des lieux de résidence ou des supports d'activités touristiques, ce qui modifie les conditions d'exercice de l'activité agricole et la perception des fonctions des agriculteurs. Leur rôle dans l'aménagement de l'espace rural et l'entretien du paysage prend de l'importance. Ce rôle est parfois souligné de façon positive dans le cadre de mise en place de mesures agri-environnementales ou de mise en avant de lien entre la qualité des produits et le paysage. Dans d'autres cas, les évolutions de l'agriculture sont déplorées par les autres citoyens et semblent incompatibles avec le maintien d'un paysage de qualité par exemple quand sont évoqués certains bâtiments d'élevage, ou l'abattage des haies.

Suite aux travaux inter-instituts techniques sur la multifonctionnalité de l'agriculture, les instituts techniques partenaires ont souhaité approfondir la réflexion sur les relations entre les pratiques agricoles, les bâtiments et le paysage, qui leur paraissaient importantes pour l'insertion des agriculteurs dans leur territoire et insuffisamment traitées par la recherche appliquée.

Ce nouveau projet avait pour objectifs :

- d'analyser les relations agriculture et paysage dans plusieurs petites régions agricoles diversifiées ;
- de comprendre le point de vue des agriculteurs et des techniciens agricoles par rapport au paysage et leur perception de la demande sociale ;
- de tester des outils d'analyse des relations entre agriculture et paysage et de décrire leur domaine de validité et les conditions de leur utilisation.

2- Motivations des demandeurs

Dans les travaux du programme de recherche sur la multifonctionnalité de l'agriculture (*Guillaumin, 2005*), le paysage est cité comme une des attentes des acteurs locaux vis-à-vis de l'agriculture. Les enquêtes auprès des agriculteurs dans le cadre de ce projet de recherche n'avaient pas permis d'analyser de façon fine les attitudes par rapport à ce thème, ni l'impact paysager des pratiques passées, actuelles et à venir des agriculteurs. Il s'agissait dans le cadre de ce nouveau projet de préciser ces attitudes et ces pratiques.

Le réseau thématique sur l'insertion paysagère des bâtiments (*Blanchin, 2004*) avait conclu qu'il fallait considérer l'exploitation agricole dans son ensemble et ne pas restreindre l'analyse au nouveau bâtiment. Ces nouveaux bâtiments agricoles sont cependant le reflet des activités agricoles et expriment le niveau de qualité de l'agriculture contemporaine. Il est important de conduire des recherches sur les politiques publiques d'aménagement du territoire et de s'interroger sur l'emplacement optimal des futurs bâtiments agricoles. Pour travailler sur ces aspects, de nouveaux partenariats sont nécessaires et c'est pourquoi les instituts techniques se sont associés avec le CAUE du Loiret, reconnu pour ces compétences en ce domaine.

Le travail sur ce thème est nécessairement inter-filières car les exploitations comme le territoire associent plusieurs productions. Le programme de recherche associait des instituts techniques des productions végétales, comme l'ITV (Institut Français de la Vigne et du Vin) et le CTIFL (Institut technique des fruits et légumes), et des productions animales comme l'Institut de l'Elevage, l'IFIP et l'ITAVI. Le travail de terrain étant important, les travaux ont associé les chambres d'agriculture des régions étudiées : Ile-et-Vilaine, Dordogne, Marne, Ain, et des collectivités territoriales comme la Communauté de Communes de Montrevel en Bresse ou la commune de Pacé (35).

D'autre part, l'Institut Français de la Vigne et du Vin souhaitait poursuivre son investissement important en matière de relations entre la viticulture et le paysage conduit dans le cadre du Groupe National Paysages Viticoles co-animé avec le Ministère de l'Agriculture. Une paysagiste, Aurélie Lasnier, a été embauchée pour conduire les travaux de ce projet de recherche. Les compétences de cette spécialiste et celles des experts de la recherche comme Jacques Baudry pour l'écologie du paysage, Yves Michelin et Jacqueline Candau pour l'étude des attitudes et des pratiques agricoles, et Monique Toubanc sur la demande sociale de paysage, ont bénéficié à l'ensemble des instituts techniques qui ont pu acquérir des compétences nouvelles dans le cadre de ce projet.

L'Institut de l'Elevage avait, de son côté, commencé à collaborer avec une paysagiste en 2004 en étudiant à la demande du Ministère de l'Agriculture, les paysages et les systèmes et pratiques agricoles dans plusieurs régions d'élevage (*Montaigne, 2004*). Jean-Yves Blanchin, architecte qui avait animé la réflexion sur l'insertion paysagère des bâtiments et Anne Guillaumin, responsable du projet sur la multifonctionnalité de l'agriculture, se sont associés pour mener à bien ce nouveau projet.

3- Matériels et méthodes utilisés

3.1 Des travaux dans cinq petites régions

Le projet de recherche s'est appuyé sur un premier test d'outils dans la Bresse en 2005 puis nous avons réalisé des travaux dans quatre autres régions aux contextes agricoles variés en 2006 (*Illustration 1*).

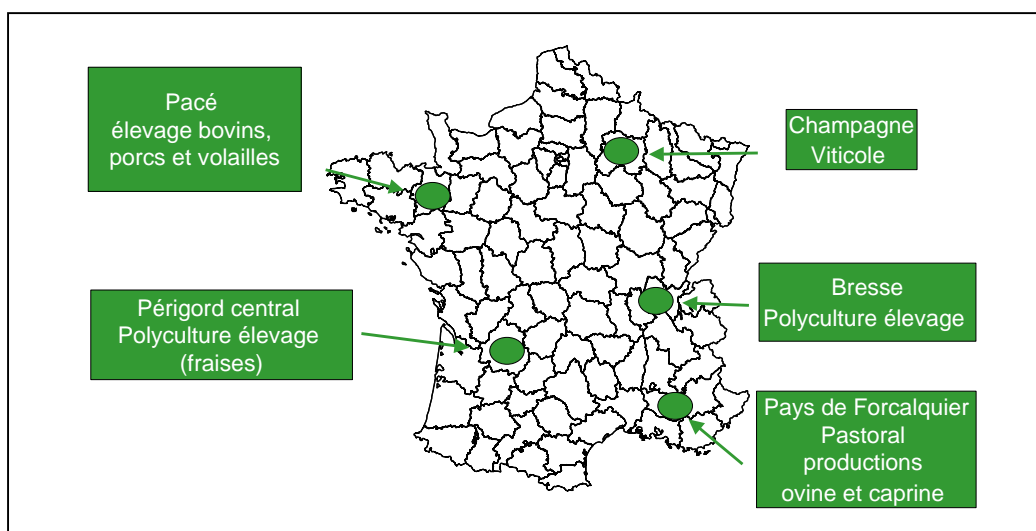


Illustration 1 : Les cinq zones de travail de notre projet

Le choix de la Bresse s'est naturellement imposé, suite au projet de recherche ACTA précédent sur la multifonctionnalité de l'agriculture (*Guillaumin, 2005*), car les acteurs locaux avaient exprimé une forte attente sur le maintien du paysage de bocage. D'autre part, la Communauté de Communes de Montrevel en Bresse souhaitait continuer à travailler sur ce sujet et notamment sur les motivations des agriculteurs pour la plantation de haies.

Le Périgord Central faisait également parti du projet sur la multifonctionnalité et les attentes sociétales avaient été clairement précisées : qualité des produits et du cadre de vie, agritourisme, multi-usage de l'espace rural, relations producteurs-consommateurs devant être renforcées. Des pratiques agricoles (plastiques usagés, serres de fraises, tunnel pour l'élevage de canards) étaient montrées du doigt pour leurs impacts négatifs sur l'environnement. Le canton de Cendrieux a été retenu pour sa diversité de productions végétales et animales parmi lesquelles prédomine la culture de la fraise avec le développement plus récent de l'élevage du canard gras.

La Champagne était une des zones viticoles où des questions sur le paysage émergeaient. Les paysages viticoles de la Champagne représentent, outre un cadre de vie pour les locaux, une identité et un fort atout touristique pour cette région. Conscients de ce potentiel mais craignant une indifférence des viticulteurs pour leur paysage, les responsables professionnels champenois demandaient à acquérir des connaissances paysagères en terme de protection du vignoble, de communication et de bonnes pratiques viticoles.

Le Pays de Forcalquier a été retenu sur les bases d'un projet Leader¹ de l'Organisation Régionale des Eleveurs Alpes Méditerranée préexistant et intitulé « *Identité du territoire Luberon-Lure et élevage ovin : des intérêts durables et partagés – comment mieux intégrer représentation et activité d'élevage pour renforcer la cohérence du territoire* ». L'objectif de ce projet – demandé par la filière ovine - était de mieux appréhender l'image de l'exploitation d'élevage dans son territoire et de travailler à améliorer la prise en compte de cette notion dans les systèmes de production. Ce territoire est décrit dans l'atlas des paysages du département comme une unité paysagère.

¹ Leader+ est un programme européen de soutien d'actions de développement dans les zones rurales.

La Commune de Pacé, en Bretagne, a été choisie par nos partenaires locaux pour illustrer la problématique du péri-urbain, problématique qui devient prépondérante dans tout le département de l’Ille-et-Vilaine, et plus largement sur une grande partie du territoire français. D’autre part, les élus de Pacé, très sensibilisés à l’avenir de l’agriculture étaient en cours de discussion du Plan Local d’Urbanisme.

Choisir cinq zones aussi différentes nous permettait de comprendre comment les outils et méthodes paysagères pouvaient répondre aux problématiques agricoles dans des contextes très variés. Après les travaux menés en Bresse et pour synthétiser ces contextes, le Comité Scientifique du projet a classé, a priori, les quatre autres zones retenues, suivant le dynamisme de l’agriculture et la qualité du paysage et a ainsi défini des objectifs différents aux études à mener (*Tableau 1*).

Tableau 1 : Contextes d’étude des quatre zones et objectifs des études

	Agriculture dynamique	Agriculture en crise
Paysage dynamique (de qualité)	Champagne → rendre conscient pour mieux gérer	Luberon-Lure → comment l’agriculture peut « tirer profit » de la valeur du paysage ?
Paysage en crise	Bretagne → médiation : quelle réaction aux critiques de la société sur le paysage ?	Périgord central → écoute et construction d’un projet

Ce tableau et les objectifs fixés par le Comité Scientifique et Technique ont guidé les travaux ultérieurs même si avec le recul la situation sur le terrain était relativement différente de notre première approche (en particulier le paysage de Pacé n’était pas réellement en crise... voir la partie « Discussion » page 28).

3.2 Etude du paysage et tests d’outils d’animation

Les outils testés sont divers mais la constante de notre projet est l’association des compétences des agronomes et des paysagistes, au sein des binômes de stagiaires ainsi qu’au sein du groupe de suivi du projet et du Comité Scientifique (avec dans ce dernier cas d’autres disciplines associées comme la sociologie ou l’écologie du paysage).

Le volet plus architectural du projet associe quant à lui les compétences des paysagistes et des architectes, au sein du binôme de stagiaires mais aussi du groupe de suivi bâtiment (qui comprend aussi des agronomes, spécialistes de l’environnement avec les partenaires de l’ITAVI et de l’IFIP)

3.2.1 Bresse : des analyses paysagères à différentes échelles

La Communauté de Communes de Montrevel en Bresse souhaite évaluer les actions de replantation du bocage et préciser les motivations des agriculteurs sur cette question. Les éleveurs porteurs du projet d’AOC « Beurre et crème de Bresse » envisagent de mettre des conditions paysagères liées au bocage dans le cahier des charges de l’AOC (par exemple un linéaire de haies minimum par hectare).

Les objectifs du travail dans cette zone étaient :

- d’accompagner le comité local réunissant les acteurs locaux du territoire en leur donnant les outils et éléments nécessaires à la compréhension de l’agriculture dans l’organisation, la gestion et l’évolution de l’espace ;
- de construire et tester des outils pour aborder les relations agriculture et paysage ;
- d’analyser les pratiques et perceptions des agriculteurs par rapport au paysage.

Nous avons d’abord réalisé une étude paysagère sur l’ensemble de la zone de la Communauté de Communes de Montrevel, puis sur une zone plus réduite. Ensuite, des études approfondies des relations pratiques agricoles, bâtiments et paysage ont été conduites dans une vingtaine d’exploitations. Ces travaux ont été conduits avec l’appui d’un binôme de stagiaires (*Janin, Barry, 2005*).

3.2.2 Périgord : des outils pour faire s'exprimer les agriculteurs

Les objectifs de l'étude se résument en deux questions : quelle prise en compte du paysage par les agriculteurs ? Quelles problématiques paysagères dégagent-ils de leurs activités agricoles passées, actuelles et à venir ?

Les moyens mis en œuvre sont une approche paysagère, la consultation des agriculteurs, par un entretien collectif complété d'entretiens individuels ; puis la validation par les agriculteurs de la synthèse sur leurs problématiques.

L'analyse paysagère s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, les étudiantes ont effectué un quadrillage (promenade en empruntant routes et chemins) de la zone pour s'imprégner des ambiances, noter leurs ressentis, prendre des photographies immédiatement commentées. Dans un second temps, deux sites représentatifs du secteur ont été choisis pour réaliser une analyse paysagère et l'illustrer par des croquis des principales caractéristiques.

La consultation des agriculteurs voulue a priori collective a dû être complétée, faute d'une présence suffisante, par des entretiens individuels effectués directement au sein des exploitations. Ces derniers ont permis une « promenade » (circuit permettant une description du paysage) sur la ferme et la prise de photographies commentées par l'agriculteur. Par ailleurs, il a été demandé à chaque agriculteur de décrire en cinq mots son exploitation, son cadre de vie et sa région.

L'analyse et la synthèse des informations recueillies ont permis de dresser une liste de problématiques spécifiques à ce secteur. Les agriculteurs ont été ensuite conviés à une réunion de restitution pour discuter des résultats et classer les problématiques par ordre d'importance. L'étude a été conduite avec la participation de deux étudiantes (*Aurine, 2006 ; Laurendeau, 2006*).

3.2.3 Champagne : rendre conscient le paysage pour mieux le gérer

L'enjeu de cette étude, proposé par le Comité Scientifique et auquel adhérait le Comité Local était de rendre conscient le paysage aux acteurs locaux pour mieux le gérer, du point de vue protection, communication et gestion au quotidien.

Les objectifs étaient alors de :

- définir, esquisser des unités paysagères ;
- identifier les « points noirs » du paysage et visualiser des problématiques ;
- définir les correspondances entre pratiques, vignoble et paysages ;
- traiter une ou plusieurs problématiques avec propositions de solutions.

Une synthèse bibliographique a été réalisée pour appréhender le contexte naturel et agricole de la région. Puis, nous avons mené une étude paysagère pour faire ressortir des éléments caractéristiques et des prémices d'unités paysagères ainsi que pour visualiser les « points noirs » du paysage.

Par la suite, nous avons demandé aux viticulteurs de classer des photos de paysage ou d'éléments de paysage lors de manifestations techniques. Ces enquêtes avaient pour but de préciser leur perception du paysage. Elles ont été complétées par des entretiens qualitatifs sur les pratiques viticoles.

Les résultats ont été transmis aux acteurs locaux afin de lancer une dynamique d'actions collectives. Le travail a été réalisé avec l'appui du binôme d'étudiantes qui a également appuyé les travaux du Périgord (*Aurine, 2006 ; Laurendeau, 2006*).

3.2.4 Pays de Forcalquier : les pratiques des éleveurs ovins et leur inscription dans le paysage

La problématique de l'étude était de comprendre la place de l'élevage dans les paysages de Haute-Provence. L'Organisation Régionale des Eleveurs Alpes Méditerranée souhaitait faire mieux connaître le rôle de l'élevage ovin dans cette zone tout en soulignant la qualité de l'agneau de Sisteron (label rouge et Indication Géographique Protégée).

Nous avons cherché à comprendre quelles étaient les différentes pratiques agricoles des éleveurs et leur impact sur le paysage dans le pays de Forcalquier en réalisant :

- une analyse paysagère pour comprendre les paysages locaux (croquis, photos, prise de notes) ;
- une recherche bibliographique sur le pastoralisme et la consultation de l'atlas des paysages du département ;
- la rencontre d'acteurs locaux ;
- des enquêtes pour comprendre les pratiques et motivations des éleveurs ovins.

Ce travail a été possible grâce à la participation d'Amandine Delacroix, future paysagiste de l'École d'Angers (*Delacroix, 2006*).

3.2.5 Pacé : regards croisés sur le paysage d'une spécialiste et des agriculteurs

A Pacé, l'objectif était d'aborder les relations entre agriculture et paysage dans un cadre péri-urbain, avec une agriculture basée sur l'élevage (bovin et granivores) et relativement intensive.

Les travaux ont consisté en :

- une analyse paysagère de la commune ;
- un entretien collectif d'éleveurs avec la présentation de l'analyse paysagère et la confrontation entre le point de vue du paysagiste et le point de vue des éleveurs ;
- une « promenade » avec un groupe d'éleveurs pour échanger sur leurs perceptions du paysage de la commune ;
- une analyse approfondie des relations agriculture et paysage dans 3 exploitations ;
- une enquête auprès du grand public sur les paysages de la commune.

Les travaux ont bénéficié de la participation de l'étudiante paysagiste (*Delacroix, 2006*).

3.2.6 Qualité architecturale des bâtiments d'élevage et leur insertion dans le paysage

Un des objectifs du projet était de prendre en compte les bâtiments dans l'étude globale des exploitations agricoles. Pourtant, nous avons remarqué que ce thème était peu étudié dans le cadre des études locales. Nous avons donc créé un groupe thématique composé des partenaires des filières animales, de l'architecture et du paysage pour renforcer les travaux sur la qualité architecturale des bâtiments d'élevage et leur insertion dans le paysage. Ce groupe s'est réuni durant les trois années de vie du projet. Il a abordé la question des bâtiments agricoles dans les différentes filières des partenaires en s'appuyant sur les terrains d'études (Bresse, Pacé, Dordogne, Champagne et Alpes du sud) complété par une étude dans les Monts du Lyonnais.

Les deux sujets d'étude de ce groupe ont été :

- Urbanisme et agriculture

En Bresse et dans la région de Pacé, les étapes de réflexion pour la mise en place des plans d'urbanisme ont été analysées, de même que la manière dont est prise en compte l'agriculture dans ces documents de planification.

- Qualité architecturale et paysage

Une typologie du bâti agricole récent a été esquissée à partir d'une analyse bibliographique et de visites dans des exploitations des différentes filières (organisées par les partenaires des ICTA, notamment l'IFIP et l'ITAVI pour les filières granivores) Deux stagiaires, Pierre Janin, architecte (école de St Etienne) et Rémi Janin, paysagiste (école de Blois), ont suivi ce travail de typologie.

3.3 Une implication très forte des partenaires (ICTA, développement et scientifiques)

3.3.1 Un groupe de projet très impliqué

Les trois principaux instituts techniques partenaires (Institut de l'Elevage, Institut Français de la Vigne et du Vin et CTIFL) ont constitué un groupe de projet rassemblant les responsables des travaux dans les zones.

Les quatre ingénieurs ICTA : Aurélie Lasnier, Institut Français de la Vigne et du Vin (Champagne), Alain Bardet, CTIFL (Périgord), Jean-Yves Blanchin, Institut de l'Élevage (Bresse et Pays de Forcalquier) et Anne Guillaumin, Institut de l'Élevage (Bresse et Pacé) se sont fortement impliqués non seulement dans les travaux dans les zones mais dans l'animation générale du projet, l'organisation des Comités Scientifiques et des séminaires.

3.3.2 Des comités locaux dynamiques et intéressés

Dans chaque zone, les travaux ont été suivis et encadrés par un Comité Local qui s'est réuni plusieurs fois durant la période (*composition pour chaque zone et dates de réunions en annexe 1*).

Certains membres du Comité Technique et Scientifique ont participé aux Comités Locaux. Ils ont ainsi pu faire le lien entre les débats locaux et nationaux. A titre d'exemple, Pierre Martinand, du CEMAGREF de Montpellier a participé aux réunions du Comité Local de la Bresse, Jacques Baudry de l'INRA de Rennes à celles de Pacé et Jacqueline Candau du CEMAGREF de Bordeaux aux réunions du Périgord.

D'autre part, les participants du groupe de projet ont suivi les travaux dans plusieurs zones. Par exemple, Anne Guillaumin a participé aux réunions du Comité Local du Périgord, Jean-Yves Blanchin à celles de Champagne.

3.3.3 Des Comités scientifiques animés

Le Comité Scientifique et Technique s'est réuni trois fois par an sur la durée du programme (*voir les dates en annexe 1*). Le taux de participation était excellent. Les débats étaient très riches puisque le Comité Scientifique réunissait des partenaires aux profils variés, mais tous très intéressés par le thème du paysage.

Au-delà des agronomes, des paysagistes et des spécialistes du bâtiment d'élevage des Instituts Techniques, le Comité Scientifique comprenait des compétences en géographie (Yves Michelin), en écologie du paysage (Jacques Baudry), en sociologie (Jacqueline Candau et Monique Toubanc) et en urbanisme (Hervé Cividino). L'appui constant et soutenu de Régis Ambroise, du Ministère de l'Agriculture, spécialiste incontesté des relations entre le paysage et l'agriculture a beaucoup apporté à notre projet.

3.3.4 Des séminaires de terrain riches

Nous avons réalisé quatre séminaires décentralisés dans le cadre du projet.

Le premier séminaire du Comité Scientifique en Bresse en 2005, a permis aux partenaires de faire connaissance, de présenter leurs travaux respectifs, de réaliser un diagnostic paysager de la Bresse au cours d'une « promenade ». Nous avons également défini ensemble précisément la méthodologie pour l'étude de la Bresse.

En Périgord (décembre 2006), les partenaires ont tiré les conclusions des études menées dans les cinq zones. Nous avons également testé des méthodes d'animation, échangé sur les outils à promouvoir et réfléchi sur l'utilisation de tunnels plastiques pour la culture des fraises. Ce séminaire a été enrichi par la participation de la Chambre d'Agriculture de Dordogne et du Parc Naturel Régional Périgord Limousin.

Le séminaire de Champagne (décembre 2007) a été l'occasion d'ouvrir sur d'autres travaux et de préciser les modalités de diffusion des connaissances assemblées dans le cadre du projet. Les problématiques des aménagements hydrauliques et paysagers et des relations qualité des produits et qualité des paysages ont également été abordées.

Le groupe thématique bâtiment, élargi, a échangé lors d'un séminaire (en 2006, en Ille-et-Vilaine) pour enrichir les travaux sur la commune de Pacé et aborder le thème de l'agriculture en zone péri-urbaine. La Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine a contribué à ce séminaire ainsi que la mairie de Pacé.

4- Les résultats

4.1 Des enjeux spécifiques dans les différentes zones mais toujours un lien fort entre pratiques agricoles et paysage

Nous allons maintenant présenter les résultats des travaux dans les différentes zones, en les illustrant le plus possible avant d'en tirer des conclusions plus générales, d'abord sur les relations entre l'agriculture et le paysage, puis sur les outils testés.

4.1.1 Bresse : l'avenir du bocage lié au maintien de l'élevage

Dans la Bresse, nous avons précisé les attitudes des agriculteurs face à la question du paysage et décrit plusieurs scénarios possibles pour le paysage de la petite région étudiée, en relation avec l'évolution de l'agriculture.

Des attitudes et des pratiques liées aux systèmes de production

Les agriculteurs de Bresse se distinguent par leur point de vue sur l'entretien des haies et des mares et sur l'avenir agricole de la Bresse, en lien avec les enjeux paysagers locaux que sont le maintien du bocage et la gestion de l'eau.

Type 1 : Des pratiques agricoles positives par rapport aux enjeux paysagers locaux

Ces agriculteurs perçoivent les haies et les mares comme des atouts en lien avec leur système de production basé sur l'élevage. Les haies permettent d'abriter les animaux et les mares de les abreuver. L'entretien de ces éléments ne leur pose aucun problème et ils considèrent que cette tâche fait partie de leur métier. Ces agriculteurs pensent que la Bresse va rester une zone d'élevage et donc que les paysages ne vont pas évoluer : le bocage et les prairies vont se maintenir. Certains agriculteurs pratiquent la vente directe ou proposent des services aux particuliers comme des promenades à cheval. Ils sont donc en général assez indépendants et ne s'inquiètent pas trop pour leur avenir. De plus, pour eux, il n'existe pas de décalage entre l'image véhiculée de la Bresse et l'image réelle : la Bresse est une région d'élevage et le paysage est et restera un paysage de bocage. Les pratiques et attitudes de ce groupe d'agriculteurs par rapport au paysage sont liées à leur système d'exploitation qui est à dominante élevage.

Type 2 : Des agriculteurs conscients de leur paysage

Ces agriculteurs gardent quelques haies et quelques mares dans des endroits souvent peu gênants pour leur travail, en bordure de parcelles par exemple. Les éléments paysagers qu'ils conservent sont entretenus car ils y voient des avantages, notamment d'un point de vue esthétique, mais ils ne sont pas des atouts pour leur production. En effet, les agriculteurs de ce groupe sont dans des systèmes de production polyculture-élevage avec une part de cultures importante. Les haies et les mares représentent pour eux des inconvénients essentiellement pour les cultures par rapport au matériel. Leurs pratiques sont donc raisonnées par rapport à leurs systèmes de production. La plupart considèrent que le paysage et l'agriculture en Bresse ne vont pas beaucoup évoluer ; l'équilibre élevage/cultures va se maintenir, et les parcelles ne vont plus s'agrandir. Cette perception est liée à leur parcellaire ; en effet, la majorité des agriculteurs de ce groupe ont des parcelles aménagées : drainées, remembrées.

Type 3 : Des pratiques négatives par rapport aux enjeux paysagers locaux

Ces agriculteurs n'ont quasiment pas de haies, ni de mares. Ils voient dans ces éléments du paysage beaucoup d'inconvénients par rapport à leur travail. Leur système d'exploitation est à dominante cultures ou basé sur des productions hors-sol. Ces exploitations ont peu ou pas de prairies temporaires et aucune prairie permanente. En général, ces agriculteurs sont pessimistes par rapport à leur avenir. Ils pensent que les productions hors-sol ont un avenir compromis et risquent d'être délocalisées, et que les exploitations vont s'agrandir. Ils considèrent également qu'il existe un décalage entre l'image véhiculée de la Bresse et l'image réelle. Pour eux, la Bresse n'est plus un pays de bocage. Ils critiquent la communication touristique axée sur la volaille de Bresse, production qu'ils n'estiment pas rentable, au détriment des agriculteurs performants, qui ne sont pas mis en avant.

En conclusion, les agriculteurs de Bresse tendent à modifier ou à conserver les caractéristiques du paysage en fonction de leur système de production tout d'abord mais aussi des objectifs de leur exploitation et de l'image qu'ils ont de leur territoire.

Trois hypothèses pour l'évolution du paysage de la Bresse

Un bloc-diagramme a été construit pour chaque exploitation enquêtée pour montrer son organisation spatiale, ses pratiques et le paysage qui est produit.

Parallèlement, un bloc-diagramme a été dessiné pour présenter le territoire étudié (*Illustration 2*) permettant de comprendre, suite aux enquêtes, quelle était l'implication des agriculteurs dans un espace donné, et de quelle nature sont les interactions entre les différents exploitants et entre les exploitants et les autres usagers ou habitants de ce même espace.

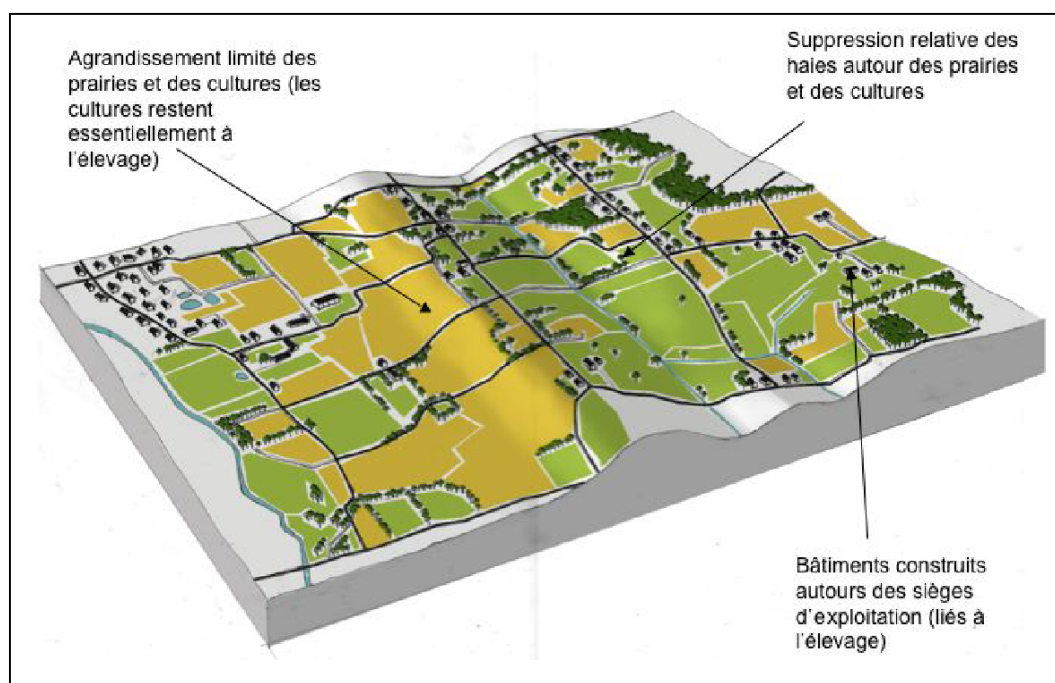
A partir de ce bloc-diagramme, nous avons présenté les différents scénarios d'évolution possible avec quelques propositions d'actions (*Janin, Barry, 2005*). Ces scénarios correspondent volontairement à des évolutions exprimées radicalement. Ils ont pour but de faire comprendre l'évolution possible d'un espace en fonction des évolutions de l'agriculture.

Scénario 1 : un système céréalier généralisé

Le premier scénario implique la généralisation d'un système céréalier, supposant une ouverture générale du paysage, l'implantation de bâtiments de stockage de grand volume et la diminution du nombre des exploitations. A ce scénario étaient associées des pistes d'actions précises, proposant la création d'un système de fossés plantés, de bandes enherbées en limites de parcelles, et de haies en accompagnement de certaines routes et chemins, jouant entre autre le rôle de brise-vent.

Scénario 2 : un équilibre entre céréales et élevage

Le deuxième scénario impliquait le maintien de l'équilibre agricole actuel, dans un système de polyculture élevage. Ce scénario suppose l'affirmation d'un paysage en mosaïque, entre espaces ouverts liés aux cultures et espaces fermés liés aux prairies et au bocage. Les pistes d'actions associées vont dans le même sens, celui de réfléchir à l'implantation des haies en fonction des différents espaces rencontrés (prairies ou cultures), d'associer les bâtiments aux structures paysagères (haies, fossés, etc.).



Dessin : Rémi Janin

Illustration 2 - Bloc-diagramme du scénario 2 : un équilibre entre céréales et élevage

Scénario 3 : des exploitations nombreuses et de petite taille

Le troisième scénario suppose l'évolution de l'agriculture vers une agriculture dite localisée (agriculture biologique, démarches AOC), impliquant des exploitations généralement de plus petite taille et plus nombreuses. Le projet associé était d'affirmer une structure bocagère, vers un paysage plus fermé.

Ces blocs-diagrammes ont été présentés à la Communauté de Communes, à la Chambre d'Agriculture et au CAUE qui ont montré leur intérêt pour les études paysagères donnant un point de vue extérieur sur les haies et la notion de bocage et les blocs diagramme illustrant les évolutions possibles.

4.1.2 Périgord : des points noirs paysagers et des liens sociaux à resserrer

En Périgord, les problématiques répertoriées au travers des enquêtes et analyses paysagères se déclinent selon 3 axes : paysage, technico-économie et société.

Les problèmes agricoles en lien avec le paysage concernent :

- l'élevage de canard : aux parcours souvent sur-pâturés, où le stockage et l'épandage des effluents engendrent des désagréments et dont les bâtiments (généralement des tunnels plastiques) sont souvent mal intégrés dans le paysage ;
- les productions de fraises sous abris plastiques : leur étendue, leur pérennité et leur positionnement peuvent être mal intégrés et/ou mal compris ;
- les reliquats de vieux déchets (plastiques en particulier) autrefois abandonnés en bord de parcelle dégradent l'environnement ;
- l'abandon de parcelles dont l'envahissement de ronces et l'enfrichement déprécie l'environnement et mettent l'accent sur la déprise et la disparition d'activités.



Des serres pour la culture de fraises progressivement remplacées par des tunnels pour la production de canards gras.



Des déchets liés à la production de fraises abandonnés dans les bois.



Des parcelles anciennement cultivées pour les fraises qui s'enfrichent.

L'abri pour la culture de fraises, souvent jugée peu esthétique, est un outil incontournable pour une production de fraises de qualité. L'analyse de son impact dans le paysage est à faire en considérant au moins les éléments suivants :

- la surface d'emprise de l'abri dans l'environnement : seul un très faible pourcentage du territoire Périgourdin est couvert de tunnels fraisiers ;
- l'emplacement de l'abri en fonction de la topographie du lieu, de la végétation alentours, de son orientation le rendra visible ou non au visiteur et permettra ou non sa « lisibilité » ;
- le type d'abri (grand ou petit) et sa pérennité faible en culture traditionnelle et longue en culture sur substrat l'associera plus ou moins fortement au paysage ;
- la mobilité spatiale et temporelle des abris traditionnels déplacés chaque année induira un paysage en mouvement.

D'autre part, les agriculteurs aimeraient que l'agriculture de la Dordogne soit re-dynamisée. En production de fraises, la technique de culture hors sol permet de palier à des problèmes agronomiques et de pénurie de main d'œuvre, mais implique du bâti fixe au contraire des pratiques habituelles de production en sol sous abris mobiles renouvelant le paysage chaque année. Certains producteurs s'interrogent sur les productions intensives face à celles dites fermières. D'autres souhaiteraient s'organiser pour faire plus de vente directe et limiter la partie partant au négoce.

Et enfin, les agriculteurs ressentent un décalage entre leurs exploitations ou entreprises agricoles modernes et la société qui recherche des fermes traditionnelles. Ils aimeraient pouvoir communiquer sur l'évolution des pratiques et des structures agricoles. Ils souhaiteraient renforcer voire renouer les liens sociaux entre agriculteurs.

Lors d'une réunion, les producteurs ont validé ces problématiques qui ressortent des enquêtes et les ont classées par ordre d'importance avec, en premier lieu, le renforcement des liens sociaux entre agriculteurs, puis le décalage du regard des visiteurs face à la réalité des exploitations moderne, et ensuite l'intégration paysagère des bâtiments d'élevage.

En termes de solutions à ces problèmes, il existe des remèdes pour la plupart des aspects techniques et agronomiques (compostage des effluents d'élevage par exemple). Pour les aspects sociétaux, l'idée force irait vers une meilleure communication de ce qu'est l'agriculture d'aujourd'hui et de ce que sont les pratiques culturelles. Au niveau économique, la déprise agricole et ses conséquences seront plus difficiles à combattre. Dans tous les cas il sera nécessaire qu'il y ait implication de tous les acteurs économiques et politiques.

4.1.3 Champagne : des viticulteurs fiers de leur paysage

En Champagne, l'analyse paysagère permet de dégager des éléments caractéristiques du paysage viticole champenois ainsi que l'ébauche d'unités paysagères. Nous avons interrogé les viticulteurs sur les éléments qu'ils considèrent caractéristiques et sur leurs perceptions du paysage en général.

La vigne, élément majeur du paysage de l'aire AOC Champagne :



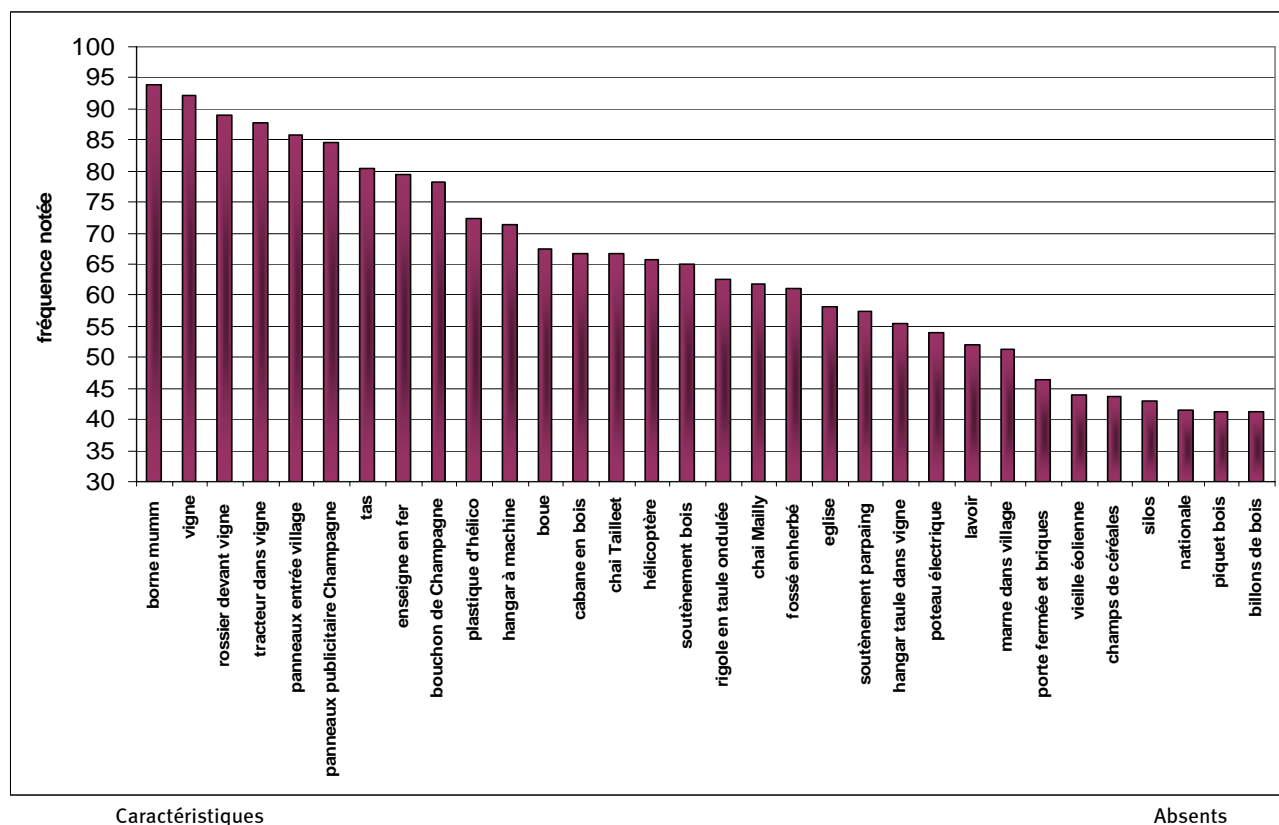
Le paysage cité comme caractéristique



Le paysage cité comme non caractéristique

Les 31 viticulteurs qui se sont prêtés à l'enquête considèrent comme « caractéristiques » les paysages présentant les éléments majeurs suivants, dans l'ordre d'importance : la vigne, généralement en premier plan, le relief, le bois et les villages. Si la vigne est absente, les paysages présentés sont alors automatiquement rejetés, bien qu'ils soient visibles du vignoble. Les viticulteurs considèrent comme « paysage de l'aire AOC » uniquement ce qui se trouve géographiquement sur l'aire même. Pour décrire leur paysage, ils le disent vert, beau, et agréable. Ils font ressortir le relief vallonné et ses coteaux de vigne. Ils le comparent à une mosaïque : varié, morcelé, dense et structuré. Ils qualifient également le paysage viticole champenois de dynamique, accueillant, lui reconnaissent des valeurs positives, mais lui associent parfois quelques problèmes environnementaux, tels que l'érosion des sols ou l'utilisation de l'hélicoptère pour la pulvérisation.

L'élément le plus fréquemment classé par les viticulteurs comme caractéristique du paysage de l'aire AOC Champagne est la Borne Mumm. Inversement, les troncs d'arbre provenant de l'exploitation de la forêt ont été le plus souvent jugés absents du paysage (bien que correspondant à une activité existante en Champagne). Le *graphique 1* montre les résultats du classement : de gauche à droite des éléments des plus caractéristiques aux moins typiques.



Graphique 1 : fréquence d'importance des éléments de caractérisation.

Le paysage est important au quotidien pour les viticulteurs

Pour la totalité des viticulteurs sondés, le paysage est important au quotidien et la majorité d'entre eux (80%) considèrent qu'ils ont une influence sur le paysage. Les viticulteurs précisent que c'est « important d'avoir un beau paysage », « quand même plus agréable de vivre dans un beau cadre » et ça « rend de meilleure humeur ».

Lorsqu'ils sont interrogés sur les qualités de leur quotidien, les viticulteurs champenois nous disent aimer leur activité professionnelle, travailler en plein air et être heureux du contexte économique favorable de la viticulture champenoise. Ils apprécient également leur cadre de vie qu'ils trouvent beau et agréable, le contact humain et la nature.

Lorsqu'ils sont interrogés sur les défauts de leur quotidien, ils déplorent les dépendances réglementaires, les conditions météorologiques difficiles, le temps et le rythme de travail. Ils évoquent aussi l'isolement de la campagne, les conflits relationnels et la pollution de l'environnement.

De manière générale, les viticulteurs trouvent plus facilement des qualités que des défauts à leur quotidien.

Le paysage, un atout pour la communication du Champagne mais peut-être à renforcer

Une large majorité des viticulteurs sondés pense que le paysage participe à l'image qu'on se fait d'un vin. Pour eux, cela est également vrai en Champagne : certains estiment que cette influence est déjà positive tandis que d'autres pensent qu'il faut créer le lien. Ils donnent alors différentes pistes : améliorer le paysage existant (haie, enherbement), communiquer sur le paysage, insister sur la notion de terroir (marketing du vin de Champagne), accueillir, développer les aménagements touristiques. Cependant, 12% des viticulteurs pensent que l'image du vignoble ne joue pas sur l'image du vin. Selon eux, l'image du vin est due à son appellation, son nom, sa renommée et à l'esprit des vignerons.

La majorité des viticulteurs estiment que les non-viticulteurs décriraient la Champagne de la même manière qu'eux : une belle région à l'aspect d'une mosaïque de vigne et un relief vallonné. Cependant, ils pensent que le grand public aurait également une idée de puissance, une image d'industrie, une impression de masse, de carrés trop rectilignes et trop rangés, une région trop « clean ». Le paysage est vu cependant globalement comme un atout touristique pour la région par une grande majorité des viticulteurs.

Une prise de conscience de certains problèmes environnementaux

Nous avons interrogé les viticulteurs sur leurs pratiques viticoles telles la gestion des traitements phytosanitaires ou la gestion des sols. Comprendre leurs pratiques, motivations ou freins permet de comprendre leur influence sur le paysage.

Nous avons ainsi constaté qu'ils sont conscients des problèmes d'érosion qui existent dans le vignoble. Ils en parlent, ils assument ce problème mais pas toujours les solutions mises en place. Les faire parler de leur pratique permet de comprendre pourquoi ils ne mettent pas en place ces solutions.

4.1.4 Pays de Forcalquier : la présence discrète de l'élevage ovin

L'analyse paysagère du pays de Forcalquier a débouché sur la réalisation de croquis, de photos par lesquels l'organisation du territoire est présentée (*Illustration 3*).

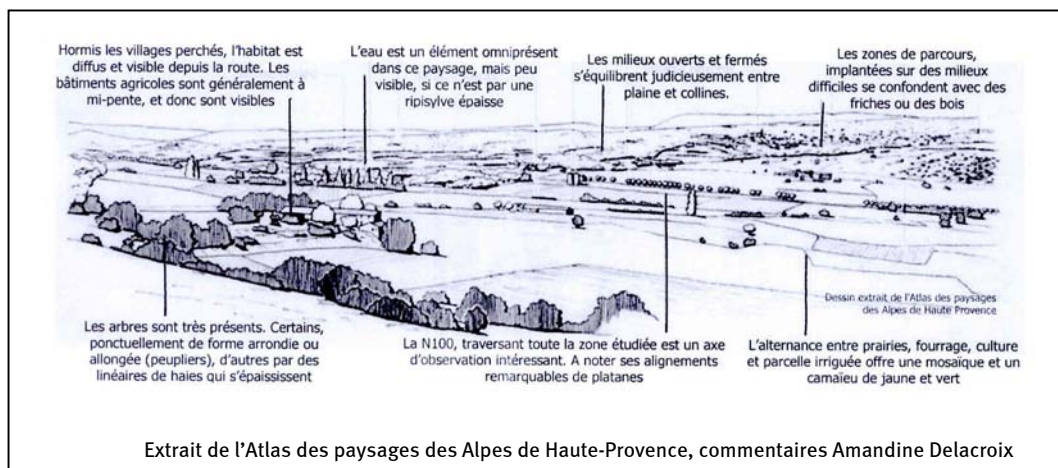


Illustration 3 : Un croquis qui identifie les éléments du paysage du Pays de Forcalquier (Alpes de Haute-Provence)

En observant les représentations touristiques et iconographiques, on s'aperçoit que l'élevage est absent et qu'elles sont d'ailleurs déconnectées des activités agricoles de la région (avec une forte représentation de la lavande qui n'y est pas cultivée). Cependant, les pratiques des éleveurs ovins ont un impact sur le paysage. Les témoins de la présence de l'élevage dans le paysage sont les clôtures, les animaux (lorsqu'ils sont présents et sortis) et les bâtiments d'élevage.

Certaines pratiques des éleveurs influent sur le paysage, comme :

- le calendrier de pâturage joue sur l'aspect « nettoyé » ou non des parcelles ;
- le mode de gardiennage : l'éleveur qui garde son troupeau l'emmène où il le souhaite, ce qui joue sur la localisation des parcelles pâturées ; un troupeau qui se dirige seul est entouré de clôtures, visibles dans le paysage, et pâture de façon plus diffuse ;
- le système de production : la nature des fourrages utilisés présente diverses couleurs, diverses textures (*Delacroix, 2005*).



Parcelles pâturées, clôtures et balles de fourrage marquent la présence de l'élevage

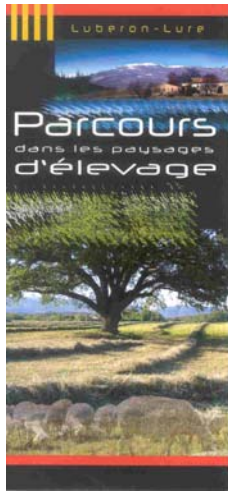


Les bâtiments d'élevage soulignent la présence des sièges d'exploitation



La signalisation routière rappelle que nous sommes en pays d'élevage

Une valorisation de ces travaux a été faite par l'Organisation Régionale des Eleveurs Alpes Méditerranée qui a édité une plaquette pour faire connaître le rôle de l'élevage ovin dans le pays de Forcalquier :



Une plaquette destinée au grand public sur la place de l'élevage dans cette région (document complet en annexe 4).

4.1.5 Pacé : un paysage apprécié mais menacé par l'urbanisation

A Pacé, l'analyse paysagère a mis en évidence un paysage « peu visible », en particulier du fait du manque de relief et « peu lisible », en lien avec les nombreuses plantations, de différentes essences et périodes, et avec les différentes voies de circulation.

On note une contradiction forte entre cette analyse et le ressenti des agriculteurs et les habitants qui ont une très bonne opinion du paysage de leur commune « une petite ville à la campagne », un paysage « vert », « boisé » et « accueillant », qui reflète « l'harmonie ». A noter que les photos choisies par les non-agriculteurs ne sont pas des paysages agricoles mais plutôt le bord de l'eau, un chemin dans les bois...

Les entretiens collectifs ont révélé des clivages entre des agriculteurs très motivés pour travailler sur le paysage et d'autres indifférents ou hostiles. On retrouve les différents types d'agriculteurs décrits dans le projet de recherche sur la multifonctionnalité et rappelés en partie 4.2 de ce document (Guillaumin, 2005). Malgré des différences importantes sur le regard que portent les agriculteurs de Pacé sur les haies et le bocage, la plupart d'entre eux se démarquent des agriculteurs enquêtés dans la Bresse l'année précédente en considérant l'entretien des haies comme une activité contraignante et coûteuse.

Les éleveurs ont fait des propositions au cours des réunions : ils souhaitent ouvrir le débat avec les autres habitants sur le paysage souhaité ; ils proposent de créer des chemins au bord des ruisseaux sur les bandes enherbées réglementaires, suite au constat de vieillissement des ragosses (méthode traditionnelle de taille des arbres en Ile-et-Vilaine), un agriculteur propose de planter des arbres de haut-jet au coin des parcelles.

Plusieurs agriculteurs motivés se sont impliqués dans l'analyse du paysage de leur commune et de leur exploitation. Ils ont participé activement lors de la « promenade » et ont pris des photos sur leur exploitation. Ces travaux ont permis de proposer et d'utiliser dans des manifestations des panneaux de communication sur le rôle des agriculteurs dans le paysage (Illustration 4 ; les quatre panneaux en annexe 4). Cependant, les propositions d'aménagement de la paysagiste ont rencontré peu d'intérêt, suite à l'absence de problème ressenti.

Le paysage : résultat du travail quotidien des agriculteurs

- Cas de l'exploitation de M. Lemarchand -

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION



L'exploitation de M. Lemarchand est située à l'est de Pacé. C'est une exploitation laitière classique de taille moyenne :

- Surface Agricole Utile : 48 ha
- Troupeau de 45 Vaches Laitières (Race Prim'Holstein)

Ses terres sont regroupées autour de l'exploitation, et il y cultive du maïs, du blé et du colza.

Les vaches sont nourries à l'herbe 7 mois de l'année, avant d'être rentrées en stabulation l'hiver où elles sont nourries en majorité grâce aux récoltes des cultures.



QUELS IMPACTS DE L'EXPLOITATION DANS LE PAYSAGE ?

L'ensemble du **parcellaire** est **regroupé** autour de l'exploitation – ce qui est rare aujourd'hui. On peut alors y lire clairement **un paysage vallonné et organisé**.

Parce qu'un ruisseau coule au cœur de l'exploitation, M. Lemarchand utilise les **terres de bas de vallée** comme **prairies temporaires** pour les vaches – la culture dans ces parcelles étant difficile.

Le **réseau de haies** est très important sur l'exploitation : **source d'ombre** pour le troupeau, **richesse écologique** ou encore **soutien contre l'érosion du sol**. Mais les lignes à haute tension gâchent parfois les efforts d'entretien de M. Lemarchand, en imposant la coupe ou la taille de certains arbres.

Pour diversifier son activité et apporter un revenu supplémentaire, M. Lemarchand compte développer une activité de gîtes pour les étudiants rennais. Ainsi, il réfléchit à l'**aménagement de son corps de ferme**, et prend soin de ses bâtiments agricoles.

Pour fournir de l'aliment varié à son troupeau sur toute l'année, M. Lemarchand cultive des céréales et du maïs. Le colza – implanté comme jachère industrielle, permet de produire du diester. Les **alternances de cultures entre les parcelles** forment une mosaïque de couleurs et de textures qui évolue selon les saisons et les années.

Conscient de la place de l'arbre dans son paysage, M. Lemarchand replante régulièrement des haies, comme celle le long du chemin d'entrée, que l'on appelle la « **rabine** ».

Amélie Delorme
Institut de l'Élevage
Stagaire INRA / 1948

Illustration 4 : Exemple de panneau de communication

Dans le contexte de la révision du PLU et d'une proximité très grande de la ville de Rennes, on note chez les agriculteurs des inquiétudes sur leur pérennité. Plusieurs stratégies ont été repérées. Un éleveur s'est partiellement reconverti en jardinier. Un de ses voisins envisage une reconversion de ses bâtiments d'élevage en terrain de tennis. Un autre soigne particulièrement ses prairies et ses haies estimant qu'un paysage agréable a moins de risque d'être réquisitionné pour l'urbanisation.

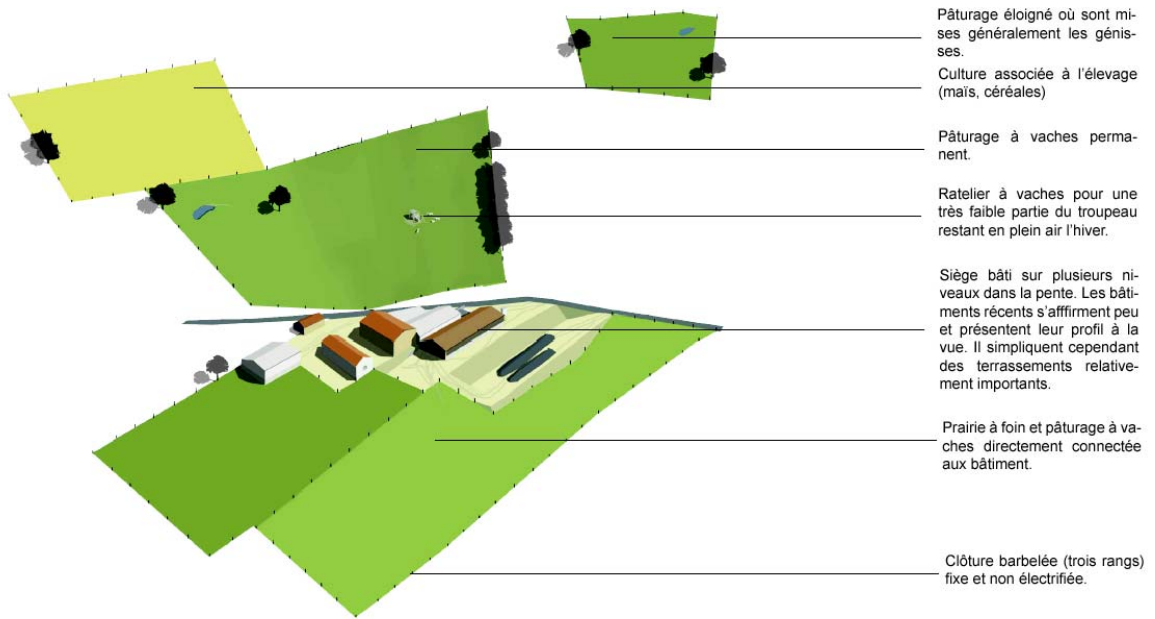
Les bâtiments d'élevage sont peu visibles à Pacé, notamment du fait de la structure d'habitat dispersé, avec les exploitations agricoles en dehors du village. Cependant, le groupe de travail sur les bâtiments formule quelques recommandations, par exemple, informer le grand public du type d'élevage produit dans les bâtiments ou travailler sur l'enveloppe des bâtiments pour que leur usage soit plus compréhensible.

4.1.6 Une présentation originale des bâtiments et parcelles de l'exploitation

Les travaux spécifiques du groupe bâtiment sont présentés sous la forme d'un schéma d'exploitation synthétique (Illustration 5). Une exploitation réelle est présentée pour chaque filière d'élevage choisie parmi les visites effectuées dans le cadre du stage de Pierre et Rémy Janin (aviculture, porc, ovin viande, caprin, bovin viande et bovin viande).

Exploitation bovin allaitant.

Exemple rencontré d'une exploitation dans le Rhône / système d'exploitation et organisation générale.



Exploitation bovine allaitant.

- *Cheptel* : 150 vaches allaitantes de race charolaise.
- *Surfaces* : 193 hectares de pâturages à vaches et de cultures (l'exploitation se répartie sur deux sites différents).
- *Personnel* : Deux couples vivent de l'exploitation dans une structure en GAEC.



Illustration 5 : Le site de l'exploitation, ses bâtiments, le paysage rapproché

A partir de plusieurs exploitations, des éléments de synthèse ont été développés pour la filière bovins viande, au niveau des espaces bâtis, des espaces extérieurs et de leur motif paysager (*Illustration 6*). Ce schéma permet de faire le lien entre les surfaces bâties et les surfaces cultivées de l'exploitation et d'expliquer les motifs paysagers par leur intérêt fonctionnel (ex : râtelier à foin dans la prairie). Il ne préjuge pas de la forme des éléments bâtis mais donne seulement des renseignements sur leurs fonctionnalités.

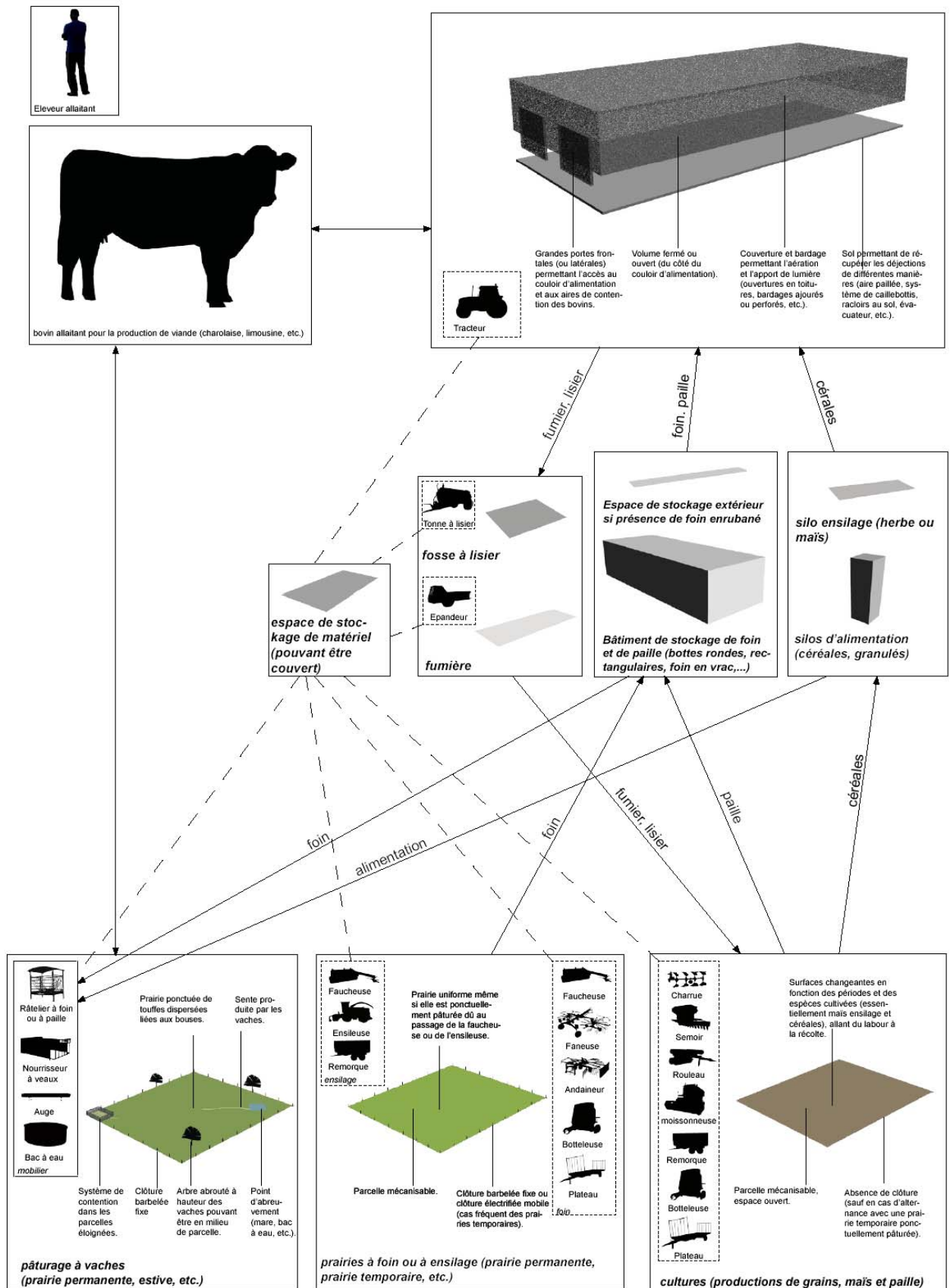
Pour finaliser les travaux sur cette thématique, une publication est prévue en 2008. L'objectif de ce document est d'être un outil de compréhension des paysages et des bâtiments agricoles, et de proposer un outil de dialogue entre les différents intervenants pour l'établissement du cahier des charges (programmation) de bâtiments agricoles.

Il s'articulera autour des quatre objectifs suivants :

- apporter des clefs de lecture sur des bâtiments et des paysages agricoles ;
- aider à la rédaction d'un programme de bâtiment d'élevage ;
- utiliser une méthode de spatialisation du projet du bâtiment en prenant en compte les incidences et les relations paysagères, et développer les aides sur la qualité architecturale ;
- formaliser des arguments, un langage commun à l'ensemble des intervenants.

Le public-cible est composé par les conseillers bâtiments d'élevage, les conseillers agricoles, les agents de développement des collectivités locales et les professionnels du bâtiment (constructeurs, équipementiers, architectes et paysagistes). Sa forme sera celle d'un document papier complété par un CD-rom ou la mise en ligne de ce contenu (pour permettre l'interactivité).

Système bovin allaitant - synthèse spatiale



Travail pour une typologie sur le bâti agricole récent et ses caractéristiques / 2006 / Projet de recherche ACTA «pratiques agricoles et paysage» / Pierre et Rémi Janin.

Illustration 6 : Système bovin allaitant – Synthèse spatiale

4.2 Le paysage, un thème de travail transversal pour le développement agricole

4.2.1 Observer le paysage, une porte d'entrée pour travailler de façon pluridisciplinaire

Dans les cinq zones, le travail a commencé par une analyse paysagère. Les outils utilisés sont l'observation, le dessin, la photo et l'analyse bibliographique pour mieux comprendre le territoire, parfois des entretiens avec des acteurs locaux. Les différences portent sur la chronologie des différentes séquences : commencer par comprendre le territoire ou réaliser des premiers travaux de terrain sans étude bibliographique préalable, avec un « œil neuf » et sur l'échelle du travail : de la commune (Pacé) à une zone qui s'étend sur plusieurs départements (la zone AOC Champagne).

On peut aussi noter des différences dans le degré de formalisation des résultats : bloc-diagramme très dessiné pour la Bresse (*Barray, Janin, 2005*); présentation de l'ensemble des éléments du paysage pour la commune de Pacé (*Delacroix, 2006*) ou simple moyen de faire connaissance avec la zone dans le Périgord (*Aurine, 2006 ; Laurendeau, 2006*). Une formalisation minimum est nécessaire si on veut s'appuyer sur l'analyse paysagère pour susciter des échanges, une formalisation plus poussée permet de communiquer auprès du grand public.

On peut se trouver face à plusieurs situations... l'analyse paysagère révèle une situation satisfaisante (où des améliorations sont possibles avec des changements mineurs) ou bien l'analyse paysagère et/ou la confrontation avec d'autres acteurs révèle des problèmes, avec une forte demande de modifications de pratiques. Si l'analyse paysagère est très positive pour le monde agricole, il peut être utile de communiquer sur les pratiques agricoles et le paysage ou de s'appuyer sur le paysage pour parler plus globalement de l'activité agricole.

Si des modifications de pratiques semblent nécessaires et qu'elles sont favorables aux bonnes pratiques agronomiques : érosion, replantation d'arbres ou de haies, le paysagiste et l'agronome peuvent s'associer pour mettre en place des actions. Cette réflexion conjointe est indispensable car le plus souvent, pour des raisons pratiques, les replantations d'arbres se font au bord des routes. Le résultat est un paysage qui se ferme et qui n'est pas « lisible ». Certaines incohérences de la politique de replantation du bocage ont déjà été soulignées (*Toublanc, 2004*). A noter qu'une approche paysagère ne peut suffire pour réaliser un diagnostic environnemental car certains aspects ne se voient pas, notamment la pollution de l'eau (*Montembault, 2004*).

Dans d'autres cas, les éléments qui posent un problème pour le paysagiste ou le grand public semblent indispensables à l'agronome, comme les tunnels pour la production de fraises. Ces tunnels permettent en effet d'optimiser la conduite de la culture en la protégeant des aléas climatiques et en ayant une meilleure maîtrise des parasites et ravageurs. Les grands abris offrent également des conditions de travail plus confortables pour le personnel. La diversité des abris permet aussi d'étaler les productions sur une période d'avril à juin. Le Comité Local du Périgord et les stagiaires font quelques propositions pour améliorer l'insertion des tunnels : sur l'étendue, sur l'emplacement par rapport à la route mais envisagent aussi de mieux communiquer sur leur utilité (*voir la partie « Discussion »*).

Les réflexions sur le paysage apparaissent comme indissociables des réflexions plus globales sur l'avenir de l'agriculture et du territoire. Cela est apparu en particulier dans le Périgord dans un contexte difficile pour la filière fraise et avec l'émergence d'une filière canard gras, dynamique d'un point de vue économique, mais problématique d'un point de vue paysager. Se focaliser sur les aspects uniquement paysagers est apparu très difficile dans ce contexte.

A Pacé, on note une divergence de vue entre l'analyse de la paysagiste et le point de vue des agriculteurs ou des habitants enquêtés. Dans les autres zones, une telle confrontation n'a pas été organisée mais aurait pu être intéressante. Ainsi dans le Périgord, les producteurs de fraises ressentent très fortement la présence de la friche sur leur territoire, ce qui n'apparaîtrait pas forcément comme essentiel à un œil extérieur.

4.2.2 De nombreuses actions conduites sur le thème agriculture et paysage

Notre projet nous a permis de constater que le thème du paysage était fréquemment évoqué lors de la mise en œuvre d'actions de développement agricole. Un premier repérage de ces actions a été réalisé par les partenaires du projet, avec l'appui d'Antonin Aubry, stagiaire de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin en 2007.

Ce repérage a permis de révéler la diversité des actions en cours et de distinguer différents types d'actions :

- l'amélioration des abords de ferme ; d'après le document « les Chambres d'agriculture et le paysage » réalisé dans le cadre des Etats Généraux du Paysage en 2007, c'est la principale action des Chambres d'agriculture sur le paysage ;
- les plantations de haies (ces actions sont fréquentes dans toutes les régions de bocage mais l'aspect « paysage » n'est pas forcément très présent) ;
- des actions très tournées vers la biodiversité, voire la préservation du gibier (présence des chasseurs dans les partenaires) comme l'action Gestion de Territoire en Picardie ;
- des actions liées à la biodiversité fonctionnelle dans des vignobles, qui semblent souvent des initiatives individuelles de viticulteurs ;
- des travaux d'amélioration dans des zones à enjeux particuliers comme les vallées des Vosges qui s'enrésinent ou les marais de Poitou-Charentes (avec parfois des actions liées aux sites classés et à l'appellation « grand site ») ;
- des actions de communication vers le grand public autour de sentiers de découverte ou de jachères fleuries ;
- des actions liées à des chartes de paysage mais qui paraissent plus éloignées du monde agricole, par exemple dans la Haute-Bruche, en Alsace : vergers conservatoires, sentiers de promenade, troupeaux de moutons dont l'entretien est assuré par des retraités

Cette liste – bien que déjà conséquente – nous semble incomplète. Nous n'avons pas identifié des actions où le paysage permet la médiation ; des actions liées au foncier, des actions de mise en valeur agronomique du territoire ; des actions de communication liées à la qualité du produit comme les poulets de Loué ou des routes touristiques liées à un produit à grande échelle ; des actions de ré-installation d'agriculteurs sur un territoire (exemple des bergeries communales dans le Sud de la France).

La poursuite de ce travail et des analyses approfondies de certains projets seront réalisées dans le cadre du projet CASDAR qui fait suite à ce projet inter-instituts en s'appuyant sur le réseau des experts paysage que nous avons constitué.

4.2.3 Des techniciens parfois rebutés par les aspects subjectifs du paysage

Ainsi, de nombreuses actions sont menées dans le domaine du paysage, elles concernent différents organismes et différents services de Chambres d'agriculture. Nous avons besoin d'en savoir plus sur les demandes et besoins d'outils des techniciens agricoles dans un contexte où les formations proposées sur ce thème peinent à rassembler un nombre minimum de participants. Pour répondre à ces questions et encouragées par les deux sociologues qui suivent le projet (Jacqueline Candau du CEMAGREF et Monique Toublanc, de l'Ecole du Paysage de Versailles), nous avons réalisé une enquête auprès des techniciens. Celle-ci comprend deux volets, une enquête exploratoire auprès de quelques techniciens réalisée en 2006 par Sophie Aversenq, de l'ACTA et quatre entretiens collectifs, organisés en 2007, en Champagne, Périgord et Ille-et-Vilaine.

Cette étude nous montre que le paysage est un thème transversal dans les Chambres d'Agriculture, qui touche de nombreux conseillers mais souvent de façon partielle, ce qui ne les encourage pas à se former sur le sujet. D'autre part, les actions concrètes de mise en œuvre de pratiques paysagères sont dans le creux de la vague... après le Fond de Gestion de l'Espace Rural, les Opérations Locales Agri-Environnementales, les Contrats Territoriaux d'Exploitations et les Contrats d'Agriculture Durable, il n'y a plus d'actions d'envergure sur ce thème en 2006 ou 2007.

L'étude a permis d'esquisser une typologie des conseillers de Chambre d'Agriculture face à ce thème du paysage, qui dérouté certains par son côté subjectif (*Tableau 2*).

Tableau 2

	Le paysage comme thème de travail	Le paysage abordé « dans un 2^{ème} temps »	Le paysage n'est pas un thème de travail	Le paysage rebute
Métier	Développement local	Environnement, énergie, bocage ; bâtiment, urbanisme, technique	Conseillers techniques, développement local	Urbanisme, environnement, haies, bocage, technique
Région	Champagne, Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine, Champagne	Dordogne, Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine, Champagne
Thème de travail actuel	OUI (médiation, communication, aménagements fonciers, abords)	+/- (dans programme environnement ou insertion paysagère des bâtiments)	NON	OUI (aménagement foncier, PLU)
Connaissance du sujet	++	++	0	++
Attitudes sur le sujet	++	+	-	--
Freins/difficultés	Pas prioritaire	Pas prioritaire	Subjectif Abstraction des aspects économiques Sentiments d'impuissance	Subjectif, flou Demande urbaine

Les techniciens pour qui le paysage est un thème de travail sont les conseillers en développement local. Pour eux, le paysage est surtout un outil de communication ou de médiation. C'est toutefois un thème qui n'est pas prioritaire. Ces conseillers sont intéressés par les méthodes d'animation autour du paysage, peut-être surtout des échanges pour ceux qui pratiquent déjà.

« J'utilise le paysage dans mes missions comme outil de médiation, on peut aborder le cadre de vie des agriculteurs ce qui permet de confronter le point de vue des différents acteurs, ce qui permet d'aborder des problématiques environnementales par le croisement de photographies qui permettent d'observer les dynamiques de végétations et d'occupations des sols. » (conseillère développement local, Champagne)

D'autres techniciens abordent le paysage « dans un 2^{ème} temps », de façon indirecte. Par exemple, les conseillers bâtiments travaillent sur les aspects paysagers. Les conseillers environnement, énergie, bocage et certains conseillers techniques ont des actions environnementales qui peuvent avoir un impact sur le paysage (indirect le plus souvent). Ils citent les haies, les bandes enherbées, les zones humides... Ils précisent souvent que l'objectif n'est pas paysager mais environnemental. Ils ont l'occasion de réaliser des fiches techniques, voire des opérations de formation où le paysage est abordé.

Certains conseillers sont très informés et formés, en particulier ceux du bâtiment et certains conseillers environnement (plutôt sur l'écologie du paysage). Certains de ces techniciens utilisent les outils des paysagistes. Cependant, c'est un thème qui n'est pas prioritaire dans leur travail. Ces conseillers considèrent souvent que la demande des agriculteurs est faible. Plusieurs sont intéressés par des argumentaires pour sensibiliser les agriculteurs ou pour animer des lectures de paysage.

« Les haies par exemple... C'est plus l'apport technique par rapport à la faune auxiliaire que je pourrais leur apporter. (...) C'est plus par rapport aux produits phytos. C'est plus les réglementations par rapport à la qualité de l'eau. Protéger les points d'eau. » (conseillère technique, Dordogne)

Pour le troisième type de conseillers, le paysage n'est pas actuellement un thème de travail. En Dordogne, les techniciens avaient abordé l'entretien du territoire lors de la mise en place du FGER² puis des contrats CTE² et CAD². Ils pensent que le paysage reviendra comme thème de travail s'il y a de nouveaux outils de financement pour les agriculteurs.

Pour ces conseillers, le paysage semble un thème difficile, en lien avec les aspects sensibles ou subjectifs, qu'ils ne voient pas comment aborder. Ils se sentent impuissants : c'est principalement la PAC et la législation qui modifient le paysage. Ils n'ont pas une vision claire de la demande de paysage. Ils craignent que les aspects techniques et économiques soient oubliés dans une vision strictement paysagère. Ils sont surtout demandeurs d'éléments de base sur ce thème, plutôt par écrit. Souvent, ils reviennent sur des aspects techniques par exemple sur le choix des végétaux.

« (...) en ce qui me concerne dans mon travail, on ne m'a rien demandé sur le sujet en 10 ans... Pas une préoccupation majeure des agriculteurs. Pas de demande là dessus. » (conseiller technique, Ille-et-Vilaine)

« C'est délicat, car c'est sur une base esthétique. Il peut trouver ça très joli, et lui dire que vous non, on peut le froisser » (conseiller technique, Dordogne)

Les techniciens que le thème rebute, travaillent sur des thèmes où le paysage est évoqué (urbanisme, plantation de haies), mais ne se sentent pas à l'aise avec ce sujet. Ces techniciens ont une certaine connaissance du sujet car ils se trouvent fréquemment dans des réunions où le paysage est évoqué, ont affaire à des paysagistes de bureau d'études. Certains sont allés à des formations mais d'autres ne se sentent pas compétents.

On note une attitude de défiance sur ce sujet, avec l'idée de subjectivité et le rejet de la demande des urbains sur le milieu rural. Ces conseillers pourraient être intéressés par des informations sur le paysage (plutôt par écrit, ils viendront difficilement à une formation). L'intérêt est de montrer comment des connaissances sur le paysage pourraient leur être utiles dans leur travail. Certains souhaiteraient apprendre à faire lire le paysage aux autres acteurs. Par ailleurs, par leurs contacts avec les élus, ils sont eux-même une source d'informations très importantes pour leurs collègues comme les réunions d'Ille-et-Vilaine et Champagne l'ont montré.

« Ne pas traiter le paysage seulement de façon visuelle. C'est d'abord un lieu de vie. Faire reconnaître que vivant et évolutif. » (conseillère urbanisme, Ille-et-Vilaine)

Au-delà des sensibilités différentes entre techniciens, le rôle des institutions n'est pas neutre. Dans les trois Chambres d'agriculture impliquées dans l'étude, nous pouvons relever des différences dans la définition de leur mission, la place du thème du paysage, qui peut être mis en avant par la Direction ou pas du tout abordé et l'importance – très variable – de la priorité donnée au conseil individuel payant par rapport à l'animation du territoire.

Ces enquêtes donnent ainsi de nombreux éléments pour les instituts techniques pour préparer des actions à destination des techniciens. Le public cible semble clairement le 4^{ème} type, auxquels on doit fournir des arguments pour s'approprier le thème du paysage. Les types 1 et 2, qui travaillent effectivement sur le paysage peuvent être intéressés par de nouveaux outils ou des échanges d'expériences. Le 3^{ème} type, qui comprend des conseillers techniques, que nous sommes amenés à former sur d'autres sujets relève davantage d'une simple sensibilisation sur le rôle des agriculteurs dans le paysage, qu'ils pourraient aborder d'une façon plus positive.

4.2.4 Des agriculteurs divisés sur leur rôle dans l'entretien du paysage

Un des objectifs de notre projet était de préciser l'attitude des agriculteurs par rapport au paysage. Nous avons retrouvé des types d'agriculteurs proches de la typologie décrite dans le projet de recherche sur la multifonctionnalité de l'agriculture (*Tableau 3*). La typologie décrite dans la Bresse, bien que moins complète, est cohérente avec celle-ci. Les différents types sont aussi apparus clairement lors des réunions collectives de Pacé. Les méthodologies mises en œuvre dans les autres zones n'ont pas permis de présenter des typologies.

² Fond de Gestion de l'Espace Rural, Contrat Territorial d'Exploitation, Contrat d'Agriculture Durable

Tableau 3 : Les types d'agriculteurs par rapport aux enjeux / demandes locales (Guillaumin, 2005) :

	Nom	Fonction de production	Fonctions sociales	Fonctions environnementales
A	Les agriculteurs qui ne reconnaissent qu'une fonction de production à leur exploitation	La seule	Non reconnues sauf bon voisinage (et parfois emploi)	Prise comme des contraintes
B	Les agriculteurs qui cherchent à optimiser le fonctionnement de leur exploitation et intègrent certaines demandes, notamment environnementales	La plus importante	Peu importantes	Importantes (non-pollution). Respect des normes
C	Les agriculteurs qui veulent préserver le patrimoine familial et entretenir le territoire	La plus importante	Peu importantes	Importantes (mais liées à l'activité de production)
D	Les agriculteurs qui mettent en œuvre des fonctions environnementales ou sociales en synergie avec leurs activités de production	Importante	Importantes (accueil)	Importantes (entretien du territoire, paysage)
E	Les agriculteurs qui s'intéressent avant tout à leur produit et à sa commercialisation	La plus importante	Animation locale (par le biais du produit)	Prise en compte si lien avec qualité du produit

Pour les agriculteurs qui se rapprochent du type A, les exploitants d'aujourd'hui ne peuvent pas avoir des pratiques d'entretien du paysage car ils sont en compétition sur un marché mondial et doivent penser avant tout aux aspects économiques. Cet argument a été entendu dans la Bresse comme à Pacé.

Les agriculteurs du type B ont une vision essentiellement technico-économique de leurs exploitations. Pour eux, l'entretien du paysage est une activité secondaire, mais qui peut être envisagée, notamment dans le cadre de mesures environnementales ou d'utilisation du bois pour l'énergie dans le cas de l'entretien du bocage.

Une citation tirée de l'entretien collectif de Pacé « *Avant on avait un petit parcellaire boisé, mais ça a changé. Et c'est normal. On n'a pas de regret, c'était une nécessité pour l'évolution, il ne faut pas retourner en arrière.* »

Pour les agriculteurs de type C, l'entretien du paysage fait partie du travail de l'agriculteur, et notamment l'entretien des prairies et des haies pour l'éleveur laitier, il n'a pas à être rémunéré pour cela.

Une citation tirée de l'entretien collectif de Pacé « *Les agriculteurs doivent assumer leur travail !* »

Les agriculteurs du type D considèrent que l'entretien du paysage est un des produits de leur activité.

Une citation tirée de l'entretien collectif de Pacé « *Moi, je replante depuis 18 ans, et je ne regrette pas du tout ! J'ai plein d'avantages à replanter : ça me protège des routes, c'est agréable quand je travaille, ça apporte de l'ombre aux vaches, ça aide les prédateurs...* »

Les agriculteurs du type E, rencontrés dans le cadre du précédent projet sur la multifonctionnalité, avaient des réactions différentes suivant les liens – réels ou supposés - entre la qualité de leur produit et le paysage. Ainsi, les viticulteurs se préoccupaient du paysage alors que les producteurs de foie gras n'y portaient pas beaucoup d'intérêt.

Cependant, il faut souligner que beaucoup d'agriculteurs, quelle que soit la région et la filière, expriment un souhait de communiquer avec le grand public et une envie de le faire en s'appuyant sur le paysage.

4-3 Les différents outils testés et leur domaine d'application

La difficulté du thème du paysage, à laquelle nous nous sommes heurtés tout au long de ce projet, provient de l'utilisation très extensive du terme de paysage mais aussi de sa dualité. En effet, quand on utilise le mot « paysage », on désigne à la fois des objets concrets : des arbres, des clôtures, des bâtiments et l'impact de la vision de ces objets sur l'observateur, car le terme de paysage implique un observateur.

Dans le cadre de ce projet, nous avons testé différentes approches du paysage et nous avons retenu l'idée d'Yves Michelin, de l'Enita de Clermont-Ferrand, de commencer par une description des aspects physiques du paysage – en s'appuyant sur les objets - avant d'aborder le thème des valeurs que chacun met derrière les caractéristiques d'un paysage. Ces valeurs sont propres à chacun mais il existe des représentations collectives que l'on peut mettre à jour, par exemple lors d'une discussion en groupe devant un paysage (Toublanc, 2004 ; AME, 2003).

Bien différencier le temps de la description et le temps de l'appréciation peut permettre de limiter les incompréhensions et les blocages.

Il n'existe pas une démarche unique pour établir, développer et renforcer le lien entre le paysage et l'agriculture, mais l'utilisation de différents outils choisis en fonction du contexte de l'étude.

La « promenade » ou discussion sur le paysage « in situ »

Nous avons réalisé des « promenades », en groupe d'experts, en groupe de partenaires ou avec des agriculteurs. La méthode utilisée est le plus souvent l'arrêt devant un paysage, l'observation individuelle, parfois avec une grille de description (*voir deux exemples en annexe 2*) ou en utilisant le dessin puis la discussion collective. A noter que l'utilisation du dessin est assez facile pour tous les publics avec lesquels nous avons travaillé et permet de se concentrer sur ce que l'on voit.



Dessiner permet de regarder autrement, de se concentrer, il n'est pas nécessaire d'être un artiste (croquis réalisés par des agriculteurs de Pacé)

A l'échelle d'un territoire (bassin versant, commune,...), la promenade paraît indispensable pour avoir une vue d'ensemble des activités du site, de l'agencement environnemental, de son accessibilité. Elle permet aussi de relativiser l'importance d'un éventuel problème.

Sur une exploitation, la promenade est une partie intégrante de l'enquête. Elle permet de repositionner le contexte de l'exploitation, de discuter avec l'agriculteur sur les pratiques en cours et sur les éventuelles évolutions.

Cependant, animer une « promenade » sur le thème du paysage nécessite de bonnes qualités d'animateur pour réussir à maîtriser le groupe et une préparation importante : choix des arrêts à effectuer, préparation des questions à poser. Dans tous les cas, nous avons trouvé très utile de faire une synthèse en salle après la séquence de terrain.

L'utilisation des photographies

L'utilisation des photographies d'éléments paysagers permet de définir ceux que les acteurs considèrent comme caractéristiques et donc de comprendre leur perception du paysage. La photographie ne dispense pas d'un commentaire car l'image seule est difficile, voire impossible à interpréter.

Les photos peuvent être prises par les acteurs du projet, agriculteurs ou autres acteurs, ou par les animateurs qui font alors réagir les participants (comme lors des réunions de Pacé). Les photographies prises par les acteurs sont à privilégier quand c'est possible car elles leur permettent de s'exprimer. D'autre part, la réalisation des photographies par l'animateur lui donne l'occasion de montrer son point de vue, ce qui peut lui être reproché par les participants à la réunion. Par exemple, les participants à la réunion de Pacé ont fait des remarques sur le lieu de prise de vue ou le cadrage de certaines photos. Ainsi, Yves Michelin conseille de faire prendre des photos par les acteurs d'un territoire et de les faire échanger à partir de leurs photos respectives (*Michelin, Breuil, 2002*). Les Jeunes Agriculteurs de Meurthe-et-Moselle ont pris des photos pour préparer une discussion sur leur rôle dans le territoire dans le cadre du programme Interreg Geminer. Il s'avère que c'est un bon support d'expression pour des personnes qui ont un peu de difficulté à parler (*Lebrun, 2007*).

Les photos peuvent également être utilisées pour réaliser des simulations (*voir ci-dessous travail d'Amandine Delacroix à Pacé*).



Les arbres, actuellement très présents dans le paysage pacéen, agrémentent le paysage par la forme que leur a donné l'Homme.

Et si demain, les arbres disparaissaient tous ?

Nous aurions sous nos yeux un paysage vide. En travaillant dès aujourd'hui sur l'entretien et le renouvellement de nos arbres, nous offrons un paysage de valeur à nos descendants.

Les croquis peuvent être utilisés comme les photos, et ils permettent de caractériser une situation et/ou de proposer des simulations d'évolutions. Cependant, les croquis sont plus difficiles à utiliser car ils demandent une certaine compétence graphique.

Une autre utilisation des photographies a été l'étude des évolutions du paysage par les jeux successifs de photographies aériennes (à Pacé et en Bresse). Ce retour sur l'évolution passée paraît très important avant de commencer un débat sur l'avenir.

Les entretiens avec les agriculteurs

Les entretiens nous semblent indispensables pour approcher les activités (passées, en cours et à venir) des agriculteurs du secteur et les liens entre ces activités et l'aménagement de leur territoire.

La prise de notes exhaustive lors des entretiens permet de retranscrire les problématiques des agriculteurs en utilisant leurs propres mots, ce qui facilite ensuite le dialogue.

Jacqueline Candau préfère parler – comme les agriculteurs – de gestion du territoire plutôt que de paysage. Yves Michelin suggère de discuter autour d'objets qui font sens pour l'agriculteur : un arbre, une haie, une mare et pas du paysage en général (Candau et al, 2004). Cependant, les paysagistes ne craignent pas l'utilisation de ce terme avec les agriculteurs.

Le choix proposé aux agriculteurs du Périgord de caractériser un site ou une région en quelques mots paraît un exercice intéressant et facile pour la personne enquêtée.

Bloc-diagramme

Des blocs-diagrammes ont été réalisés pour illustrer les paysages de la Bresse et de Pacé. Leur dessin demande une certaine compétence et semble difficile à acquérir pour un non-paysagiste. Cependant, leur caractère générique est intéressant pour mettre en évidence des phénomènes.

A noter que dans le cas de bloc-diagramme comme de croquis ou de cartes, il semble qu'une version trop soignée soit un obstacle à la discussion. Il paraît préférable de proposer une version de travail et qui apparaisse comme telle aux acteurs locaux si on veut recueillir leurs réactions.

Dans le cadre du travail pour une typologie du bâti agricole récent, la forme de représentation a été le bloc-diagramme avec différentes échelles, accompagnés de perspectives pour expliquer les fonctionnalités des bâtiments d'élevage. Ces techniques ont permis de décrire les sites visités. Ces deux approches graphiques permettent une description de l'architecture et de son inscription paysagère. Les relations de chaque bâtiment avec un espace construit qui lui est lié, les interactions avec les espaces extérieurs ont été schématisées. Ainsi ce type de document décrit et met en évidence la complexité des mécanismes de fabrication et d'évolution de l'espace construit par l'agriculture en terme de paysage. Ces modes de représentation sont plutôt réservés à des professionnels « compétents ».














Domaine d'application des outils

Pour le spécialiste du paysage, tous les outils sont utilisables voire complémentaires. Toutefois, pour les novices que sont les ingénieurs des instituts techniques et des organismes de développement, il nous semble pertinent de proposer des priorités pour l'utilisation des outils en fonction des objectifs recherchés. Le tableau 4 ci-après montre les principaux outils utilisables pour répondre à différents objectifs.






Certains outils sont utilisables dans une approche collective et d'autres plutôt de façon individuelle... Ils permettent d'aller plus ou moins loin dans le projet : d'une simple sensibilisation à des changements de pratiques à un conseil spécifique.

- Les photos sont utilisables en individuel ou en collectif pour sensibiliser et pour apprendre à communiquer. Elles peuvent être prises par l'animateur ou par les participants au projet.
- La « promenade » est surtout utile en collectif, car elle permet de faire s'exprimer différents points de vue, elle peut permettre de sensibiliser, d'apprendre à communiquer et de débattre de ce qu'il faudrait faire.
- Les enquêtes sur les pratiques peuvent être des outils de sensibilisation ou un préalable à un conseil individuel.
- Les propositions d'actions par les paysagistes sont souvent réalisées au niveau collectif, par exemple dans les Chartes de Paysage mais peuvent donner lieu à du conseil individuel, comme dans le cas des opérations « améliorations des abords de ferme ».

Tableau 4 : Les outils testés et leur domaine d'application

Objectifs poursuivis	Sensibiliser à des changements de pratiques	Apprendre à communiquer	Débattre sur ce qu'il faudrait faire	Apporter un conseil de changement de pratiques
Approches collectives	 	 	 	
Approches individuelles	 			  

Légende

- Enquêtes 
- Promenade 
- Photos 
- Bloc-diagramme 
- Proposition d'actions par un paysagiste 

5- Discussion

5.1 Atouts et limites de nos travaux

5.1.1 Des travaux d'actualité

Au cours de notre projet, plusieurs évènements nous ont confortés sur l'actualité du thème du paysage. En octobre 2005, la France a ratifié la convention européenne des paysages qui comporte des engagements concernant les territoires et les acteurs de ces territoires³. Par ailleurs, suite à la publication d'un livre blanc « La fin des paysages ? » par la FNSAFER, de nombreuses organisations professionnelles agricoles (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, Institut de l'Elevage, Institut Français de la Vigne et du Vin, Fédération des Parcs Naturels Régionaux, Trame...) ont signé le Manifeste pour les Paysages. Ce manifeste a également été signé par des représentants de collectivités territoriales et d'organisations dont l'objectif est la protection du patrimoine ou de l'environnement⁴. Pour faire suite à ce manifeste, des Etats généraux du paysage ont été organisés en février 2007. Les Instituts Techniques ont été intégrés à cette réflexion sur les recommandations à formuler en faveur des paysages. Les partenaires ont surtout insisté sur l'effort à faire pour maintenir le foncier agricole et sur la mise en œuvre de projets de paysage en partenariat (*Etats Généraux du Paysage, 2007*).

5.1.2 Une difficulté à se centrer sur le paysage, qui est plutôt une porte d'entrée

La synthèse des travaux est difficile en raison de la multiplicité des zones et des spécificités de chacune. D'autre part, les travaux dans ces zones ont parfois souffert d'un objectif trop flou ou difficile à atteindre avec les moyens disponibles. C'est le cas des travaux sur la commune de Pacé, où la réflexion portait davantage sur l'avenir d'un territoire péri-urbain, que sur des projets paysagers. D'autres outils auraient dû alors être utilisés. De plus, l'objectif que nous avons assigné à l'étude de Pacé impliquait un paysage en crise (vu par des yeux extérieurs), ce qui n'est pas la perception locale.

Comme expliqué en partie 4, le paysage est une bonne porte d'entrée pour mener des projets de développement agricole mais ne doit pas être la seule. Si on se focalise sur le paysage, on risque de passer à côté de questions cruciales comme le maintien du foncier à vocation agricole à Pacé. Par contre, si on choisit une entrée plus large comme les problématiques dans le Périgord, on peut mettre en évidence des problématiques qui ne sont en rien paysagère (comme le manque de contact entre agriculteurs). Cependant, cette limite pour un projet de recherche ne le serait pas pour un conseiller qui démarrerait une réflexion territoriale.

³ « La Convention Européenne des Paysages », Conseil de l'Europe, 2000

⁴ Pour en savoir plus, <http://www.manifestepourlespaysages.org/>

Pour l'année 2006, nous avons souhaité travailler plus sur l'animation que sur l'analyse. Ainsi, nous n'avons recueilli que peu d'informations sur les pratiques des agriculteurs et leurs impacts, cela ne nous permet pas de simuler les évolutions à venir contrairement à ce qui avait été fait en Bresse. Cet exercice pluridisciplinaire par excellence : agriculteurs, agronomes, paysagistes, architectes,... serait pourtant à conseiller avant de lancer un projet de territoire et permet de susciter l'intérêt des partenaires locaux.

5.1.3 Renforcer la participation de paysagistes dans le développement agricole

Nous avons réalisé beaucoup de travaux avec des binômes paysagistes-agronomes qui se sont révélés très fructueux car les compétences des uns et des autres enrichissent le diagnostic du territoire. Cependant, dans la pratique, de tels binômes n'existent pas dans tous les départements. Il faudrait envisager des recrutements de paysagistes dans les Chambres d'agriculture, l'amélioration des compétences de certains agents ou des rapprochements avec les CAUE. Ces rapprochements sont effectifs dans certains départements dans le cas des conseillers bâtiments, par exemple en Isère (*Blanchin, 2004*). Des travaux de ce type avaient aussi été menés dans le cadre de l'expérimentation des Plans de Développement Durable, avec des réalisations dans de nombreuses exploitations (*Ambroise et al, 2000*).

D'autre part, nous nous sommes beaucoup appuyés sur des stagiaires pour réaliser les tests et cela pose des questions pour leur appropriation future par les agents du développement. Pour remédier à ce problème, nous avons commencé dès 2007 à recenser les actions menées sur le thème du paysage et à associer plus étroitement les agents de Chambres d'agriculture à nos réflexions.

Le thème des bâtiments reste difficile à traiter dans le même cadre que le reste de l'exploitation, de part les partenaires impliqués, qui sont différents et des méthodes à mettre en œuvre. Cependant, ce projet a permis des avancées indéniables sur la présentation des relations entre bâtiments et paysage ainsi que sur la construction d'un partenariat autour de ce thème.

5.2 Les suites : les attentes du grand public, la biodiversité, la qualité des produits et le foncier agricole

5.2.1 Travailler sur les attentes du grand public pour mieux communiquer

Etudier la demande sociale de paysage n'était pas l'objet de ce projet. Quelques enquêtes réalisées à Pacé nous ont montré qu'une telle étude fournirait des éléments de réflexion essentiels pour communiquer auprès du grand public. Dans le Périgord, le Comité Local fait l'hypothèse que communiquer sur l'utilité des tunnels permettrait d'améliorer leur acceptation paysagère mais nous n'avons pas pu vérifier cette hypothèse.

On peut penser que le grand public n'aura pas la même vision des canards auprès de leur tunnel dans le Périgord que les techniciens qui y voient des risques de pollution des eaux ou les paysagistes, une disgrâce pour le paysage. Cependant, il faudrait interroger des particuliers pour mieux comprendre leur perception. A titre d'exemple, des entretiens collectifs de consommateurs ont été réalisés dans le cadre d'un projet sur la perception du bien-être animal et les réactions par rapport aux photos projetées étaient souvent très différentes de la réaction attendue par les expérimentateurs (*Brulé, 2007*). Par ailleurs, les contacts entre les éleveurs ovins et les guides de pays, ceux-ci jouant le rôle de médiateur des attentes des touristes, se sont révélés très riches dans le cadre du projet Leader du Pays de Forcalquier (*Pervançon, Rose, 2007*).

Un projet sur la perception du grand public de différentes composantes du paysage agricole serait intéressant car une des demandes des agriculteurs est de mieux communiquer avec la société par l'intermédiaire du paysage. D'ailleurs, les Chambres d'agriculture ou d'autres organismes organisent de plus en plus souvent des ateliers de découverte du paysage.

5.2.2 Le paysage et la biodiversité : deux thèmes proches mais la nécessité de maintenir les frontières

Beaucoup d'experts ou de techniciens pensent qu'il faut travailler désormais le thème du paysage en lien avec l'environnement et surtout le maintien de la biodiversité... Dans le Réseau Mixte Technologique sur la biodiversité fonctionnelle animé par l'ACTA à partir de 2007, le thème du paysage est abordé. Les deux thèmes sont effectivement très liés. Les paysages de bocage sont des lieux de dialogue entre paysagistes et écologues du paysage (*Baudry, Jouin, 2003*).

Il y a également une synergie pour les paysages viticoles où la diversité des essences boisées est favorable à la fois à la qualité des paysages et à la diversité de la faune (Rochard, 2005). De même, les spécialistes des productions de fruits et légumes mettent l'accent depuis plusieurs années sur l'intérêt des haies composites comme réservoirs d'auxiliaires des cultures (Baudry O. et al, 2000). Le Grenelle de l'Environnement a mis sur le devant de la scène les corridors biologiques, concept mis en avant par l'écologie du paysage, ce qui amènera des recherches sur la biodiversité à l'échelle du paysage .

Cependant, le paysage et la biodiversité sont deux thèmes très vastes. Nous avons montré dans ce rapport la difficulté de traiter le thème du paysage de façon globale. La biodiversité est également un concept très vaste puisqu'on peut la définir comme la diversité de toutes les formes du vivant. Elle peut se subdiviser en trois niveaux : la diversité génétique, la diversité spécifique, et la diversité écosystémique, qui correspond à la diversité des écosystèmes.

Il nous semble difficile de traiter ces deux thèmes ensemble et d'approfondir chacun suffisamment. L'intérêt du thème paysage pour élargir une vision sectorielle est bien présenté par Dany Chiappero du Parc de la Brenne « (...) *la notion de milieu naturel met à distance l'acteur humain alors que la notion de paysage, par essence, met l'humain au cœur du questionnement sur la nature* » (Chiappero, 2002).

Il nous semble donc nécessaire, de continuer à travailler spécifiquement sur le thème agriculture et paysage au sens large au-delà des travaux – indispensables – sur la biodiversité et notamment sur l'écologie du paysage.

5.2.3 Le paysage et la qualité des produits : des travaux à poursuivre dans les Instituts Techniques

L'approche paysagère d'un territoire peut également aboutir à une réflexion sur la qualité des produits. La Charte Internationale de Fontevraud en est un exemple. Elaborée en 2003 sous l'impulsion de l'Interprofession InterLoire et de la « mission du Val de Loire », elle vise à soutenir une dynamique conjuguant la production viticole et les actions de gestion paysagère. Sa signature constitue tout d'abord une reconnaissance de la qualité de la démarche engagée en ce sens et renforce la prise de conscience. Elle constitue un réseau des territoires viticoles engagés dans des démarches d'excellence pour renforcer les liens entre qualité des paysages, qualité des vins produits, qualité de l'environnement et de l'accueil.

Dans le domaine des Appellations d'Origine Contrôlée, des réflexions sont en cours pour relier plus fortement le produit à son terroir et renforcer la qualité paysagère du territoire de production. Les cahiers des charges actuels et leurs liens au paysage ont été détaillés dans l'ouvrage « AOC et paysages » (Gauttier, 2006). Le thème est d'actualité avec la proposition des producteurs de lait de Bresse qui veulent garantir le lien au bocage de leur beurre et de leur crème.

Au-delà de la réflexion sur la qualité exceptionnelle, il faut s'interroger sur les paysages contemporains créés par l'activité agricole : serres pour les fraises, filets paragrêles pour les vergers... Des études sont en cours au CTIFL pour définir la couleur des filets qui protègent contre la grêle mais aussi contre l'entrée de certains ravageurs dans les vergers, ce qui permet de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires.

5.2.4 La préservation du foncier agricole

Les habitants du milieu rural ne voient plus la campagne d'abord comme le lieu de production de leur alimentation, ni comme le lieu de travail des agriculteurs mais comme un décor, un élément de leur cadre de vie (Hervieu, 1996) C'est pourquoi il est difficile de les amener à défendre les terres agricoles, qui sont vues dans beaucoup de communes comme une réserve foncière pour de futurs projets de développement.

Les travaux menés à Pacé comme les Etats Généraux du Paysage ont mis en évidence l'extrême actualité de la disparition du foncier agricole. Le Ministère de l'Agriculture considère que 50 000 ha par an de terres agricoles ont été artificialisées de 1992 à 2005 (pour l'habitat, les infrastructures, les zones industrielles). Il sera important de rechercher des actions exemplaires où le développement agricole a pu avoir une influence bénéfique sur la préservation des terres et de communiquer sur les outils disponibles, en particulier dans le cadre des documents d'urbanisme.

Un des exemples que l'on pourra approfondir est celui de l'Association pour le Développement de l'Agriculture dans le Y Grenoblois qui œuvre depuis 20 ans à maintenir l'agriculture dans une zone péri-urbaine en associant protection des espaces, valorisation des produits et animation (*Villes et Agricultures, Accords, désaccords, 2005*).

Suite à nos travaux sur les besoins des techniciens, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture va former les conseillers en aménagement pour qu'ils utilisent un argumentaire paysager pour défendre les terres agricoles lors des discussions des documents d'urbanisme.

6- Conclusion

Ce projet a donc permis d'étudier les systèmes agricoles, les pratiques des agriculteurs et préciser leur rôle dans la construction des paysages dans cinq petites régions. Les enquêtes réalisées ont montré l'importance de la place de l'agriculture dans les enjeux paysagers des territoires ruraux. Selon les systèmes de production mis en œuvre, le rôle paysager de l'agriculture peut être valorisé ou au contraire il peut être remis en cause pour des questions agro-écologiques ou de cadre de vie.

Dans les zones où nous avons travaillé, nous pouvons relever trois évolutions principales :

- les logiques d'intensification et d'industrialisation de l'agriculture qui se traduisent par une disparition des éléments identitaires d'une région (arbres en Bresse), ou par l'apparition d'éléments industriels (tunnels, bâtiments) ou de pollutions visibles (boues en Champagne), en général mal ressenties par la population ;
- les logiques d'abandon des terres agricoles (friches en Dordogne, invisibilité des animaux dans le Pays de Forcalquier), auxquelles les agriculteurs sont plus sensibles que la population (car directement concernés) ;
- les logiques d'urbanisation liées à l'arrivée de nouveaux habitants dans les campagnes avec constructions qui transforment le paysage (supermarché de Pacé, zones de lotissement, autoroute) et conduisent à une demande de réorganisation de l'espace au profit des nouveaux habitants (chemins en bord de rivières à Pacé, réutilisation de bâtiments agricoles).

Il ne peut donc pas être possible d'avoir un discours unique, ni des préconisations générales sur tout le territoire, ni pour tous les agriculteurs d'une même région.

Nous avons également montré que les agriculteurs sont prêts à parler de paysage, entre eux ou avec le grand public. Cependant, leurs avis sont très partagés sur leur rôle dans l'entretien du paysage et sur la nécessité de rémunérer leur travail sur ce point. Les techniciens agricoles sont presque plus réticents que les agriculteurs sur le sujet du paysage, à l'exception des conseillers en développement local, qui l'utilisent comme outil de médiation. Ils souhaitent disposer d'argumentaires pour convaincre les agriculteurs et ont besoin d'échanger sur la demande sociale de paysage et le rôle de l'agriculture.

Nous avons testé et approuvé différents outils pour décrire le paysage et échanger sur son évolution possible, en groupe ou en individuel. Nous avons trouvé particulièrement utile la réalisation de « promenades » pour échanger in situ sur le paysage et la prise de photographies par les agriculteurs. Les blocs-diagrammes, les croquis, le travail sur les photos aériennes qui sont plus des outils de spécialistes permettent d'illustrer les réflexions sur l'avenir de l'agriculture.

Dans un contexte où l'agriculture européenne se rapproche de plus en plus des territoires et où au niveau de la France, un effort important va être demandé pour aller vers une agriculture plus durable suite au Grenelle de l'Environnement, ce projet a permis de développer dans les Instituts Techniques des compétences et des connaissances sur les relations agriculture et paysage.

Ces nouvelles compétences et les contacts entre partenaires ont permis également aux ICTA d'être associés à d'autres projets comme le site internet « www.architecturesagricultures.fr » animé par le CAUE du Loiret et auquel participent les partenaires du groupe Bâtiment ou les Etats Généraux du Paysage, organisé en 2007 par la FNSAFER.

Nous animons désormais un réseau sur le thème de l'agriculture et du paysage, qui se poursuit dans le cadre d'un projet financé par le CASDAR et porté par l'Institut Technique de la Vigne et du Vin « *Agriculture et paysage, des outils pour des projets de développement durable des territoires* » qui va permettre de diffuser plus largement les outils testés. Dans ce second programme, nous avons souhaité associer davantage les techniciens de Chambre d'agriculture à la définition des outils.

7- Valorisation des résultats

Les résultats ont été valorisés de façon importante dans « Travaux et Innovations », la revue des techniciens du monde agricole avec une demi-douzaine d'articles sur trois ans, dans l'objectif de sensibiliser les techniciens (*détail des articles page 34*).

Des articles ont également été publiés dans des journaux locaux à destination des agriculteurs en Bretagne et en Champagne. Une plaquette a été réalisée à destination du grand public dans le Pays de Forcalquier.

Les panneaux réalisés par Amandine Delacroix sur les relations agriculture et paysage à Pacé (*Annexe 4*) ont été présentés au Comice Agricole de Pacé en août 2006 puis au Salon des Fourrages et des Initiatives Rurales en août 2007. Anne Guillaumin a animé un débat sur l'avenir du bocage dans le cadre de ce salon.

Un site Internet entièrement consacré aux relations agriculture et paysage va être mis en ligne en début d'année 2008 pour diffuser les résultats des travaux et créer un lien entre tous les acteurs intéressés par ce thème.

D'autre part, plusieurs publications sont prévues dans le cadre du projet CASDAR qui prolonge la réflexion de ce premier projet sur les thèmes de l'urbanisme, de l'agronomie et du paysage, des liens paysage et qualité des produits, du paysage comme outil de médiation et des guides pratiques qui permettent de mettre à la disposition des conseillers agricoles les outils testés : la « promenade » et les représentations graphiques du paysage. Deux publications sur les liens entre les systèmes de production, les bâtiments d'élevage et le paysage sont également en cours de rédaction suite aux travaux présentés au paragraphe 4.1.6.

Les partenaires du projet s'associeront pour présenter ces publications et les travaux menés sur l'agriculture et le paysage lors d'un colloque prévu en juin 2009 à Lyon.

8- Bibliographie

Ambroise R., Bonneaud F., Brunet-Vinck V., 2000. *Agriculteurs et paysage, Dix exemples de projets de paysage en agriculture*, Editions Educagri, 207 p.

AME, 2003. *Paysages de Vignobles. Guide pratique en Languedoc-Roussillon*, Ed Agence Méditerranéenne de l'Environnement. 64 p.

Aurine D., 2006. *Etude de l'impact des pratiques agricoles sur le paysage : tests méthodologiques dans le Périgord central et en Champagne viticole*, mémoire de fin d'études de l'ENITA de Bordeaux.

Barray S., Janin R., 2005. *Impact des pratiques agricoles et des bâtiments d'exploitation sur le paysage : quels enjeux, quelles évolutions et quels outils de progrès pour l'agriculture en lien avec les nouvelles demandes sociales ?* Rapport de stage Institut de l'Élevage.

Baudry J., Jouin A., (coord) 2003. *De la haie au bocage, organisation, dynamique et gestion*, INRA Ed., 435 p.

Baudry O., Bourgerie C., Guyot G., Rieux R., 2000. *Les haies composites : réservoirs d'auxiliaires*, Ed. CTIFL, 124 p.

Blanchin J.-Y., 2004. Réseau thématique « *Insertion des bâtiments d'élevage dans le paysage et qualité architecturale* », Rapport final, 30 p.

Brulé A. 2007. *Evaluation du bien-être animal en élevage : développement d'un protocole d'évaluation applicable au cours du cycle complet d'élevage dans les différents systèmes de production – Approche de la perception par les consommateurs*, Institut de l'Elevage, collections Résultats.

Candau J., Aznar O., Guérin M., Michelin Y., Moquay P., 2004. *Intérêt et limites d'une pratique de l'interdisciplinarité : l'utilisation d'objets spatiaux pour l'évaluation des politiques paysagères locales* in L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ?, Puech D. et Rivière-Honneger A. (dir) CNRS, pp 425-433.

Chiappero D., 2002. *La question du paysage dans le Parc Régional de la Brenne, in Territoire du bocage, un paysage à lire*, Marcel O. (dir), Les Cahiers de la Compagnie du Paysage n°1, pp. 146-155.

Delacroix A., 2006. *Comment mener des actions de conseil sur les relations entre pratiques agricoles et paysage ?* Réflexion méthodologique appliquée en Ille et Vilaine et dans les Alpes de Haute Provence, Mémoire de fin d'Etudes : Institut Supérieur d'Agriculture de Beauvais – Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture et d'Aménagement du Paysage d'Angers.

Etats Généraux du Paysage, 2007. *Recommandations détaillées élaborées par les quatre groupes de travail préparatoires aux Etats Généraux du Paysage*, juin 2006-janvier 2007, 41 p.

Gauttier M., 2006. *Appellations d'Origine Contrôlée et Paysages*, INAO, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 73 p.

Guillaumin A., 2005. *Formalisation de connaissances et de méthodes pour favoriser la multifonctionnalité de l'agriculture, à partir de l'analyse de projets innovants*, rapport final, 29 p.

Hervieu B., Viard J., 1996. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Marseille, L'Aube, 160 p.

Laurendeau J.-M., 2006. *Pratiques agricoles, Bâtiments et paysage : quelles méthodes et quels outils pour établir, développer et renforcer le lien ?*, Mémoire de fin d'études de l'ENSA de Rennes.

Lebrun N., 2007. *Approche sensible par la photographie*, in « Gestion du milieu naturel et de l'espace rural » Méthodes d'appui à l'émergence de dynamiques collectives, outils de gestion du milieu naturel et de l'espace rural, pp 5-16.

Michelin Y., Breuil J., 2002. *Le paysage dans un projet de territoire Démarche et méthode expérimentées en limousin*, Chambre d'agriculture de Haute-Vienne, 66 p.

Montaigne (de) V., 2004. *Paysage et élevage : apport d'une réflexion paysagère dans les systèmes et les pratiques d'élevage*, mémoire de fin d'études, Institut National d'Horticulture, 53 p. + annexes.

Montebault D. 2004. *Les limites de l'entrée paysagère pour la gestion environnementale des territoires. Exemple des vallées angevines* in L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ?, Puech D. et Rivière-Honneger A. (dir) CNRS, pp 551-562.

Pervanchon F., Rose F., 2007. *Mieux identifier l'élevage ovin dans le paysage*, Travaux et Innovations, juin-juillet 2007, n°139, pp. 38-43.

Rochard, J. 2005. *Traité de viticulture et d'œnologie durables*, Institut Technique de la Vigne et du Vin, 310 p.

Toublanc M., 2004. *Paysages en herbe*, Ed Educagri, 295 p.

Toublanc M., 2004. *Un dispositif d'évaluation sommaire au service d'une action publique incertaine, L'exemple de la reconstitution du paysage de bocage dans le département des Côtes-d'Armor* in L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ?, Puech D. et Rivière-Honneger A. (dir) CNRS, pp 465-485.

Villes et Agricultures, Accords, désaccords, 2005. Actes du Colloque de Redon, 21-22 octobre 2005, INRA, Agro Campus Rennes, FRGEDA Bretagne, Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, 64 p.

Valorisation des résultats

2005

Barray S., Janin R., 2005. *Impact des pratiques agricoles et des bâtiments d'exploitation sur le paysage : quels enjeux, quelles évolutions et quels outils de progrès pour l'agriculture en lien avec les nouvelles demandes sociales ?*, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes, Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois

Maîtres de stage : Anne Guillaumin, Jean-Yves Blanchin, Institut de l'Élevage

Janin R., 2005. *Le devenir des territoires, la place de l'agriculture dans les documents d'urbanisme*, Etude de la Bresse comme lieu de polyculture élevage, Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage, Blois

Maître de stage : Jean-Yves Blanchin, Institut de l'Élevage

Dans « Travaux et Innovations »

Barray S., Janin R., 2006. *L'avenir du bocage entre les mains des agriculteurs*, Travaux et Innovations n°127, pp 40-43.

Pervanchon F., 2006. *Quand la concertation entre acteurs locaux passe par l'échange de regards, un outil de médiation*, Travaux et Innovations n°127, pp 44-45.

Autres revues :

Jean-Yves Blanchin, Tests d'outils d'animation sur le paysage, Bâti-flash, bulletin de liaison des conseillers bâtiments d'élevage, n° 16, mars 2006, pp 6-7.

2006

Blanchin J.-Y., Ambroise R., 2006. *Paysages d'élevages, paysages d'éleveurs*, Institut de l'Élevage, Collection "Synthèse", 39 p.

Delacroix A., 2006. *Comment mener des actions de conseil sur les relations entre pratiques agricoles et paysage ? Réflexion méthodologique appliquée en Ille et Vilaine et dans les Alpes de Haute Provence*, Institut Supérieur d'Agriculture de Beauvais – Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture et d'Aménagement du Paysage d'Angers.

Maître de stage : Anne Guillaumin, Institut de l'Élevage

Janin P., Janin R. 2006. *Travail pour une typologie du bâti agricole récent, Approche et classification par filières agricoles selon trois grands sites d'études rencontrés et visites d'exploitations*. Ecole d'architecture de Saint Etienne, Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois

Maître de stage : Jean-Yves Blanchin, Institut de l'Élevage

Aurine D., 2006. *Etude de l'impact des pratiques agricoles sur le paysage : tests méthodologiques dans le Périgord central et en Champagne viticole*. mémoire de fin d'études de l'ENITA de Bordeaux.

Maître de stage : Alain Bardet, CTIFL

Laurendeau J.-M., 2006. *Pratiques agricoles, Bâtiments et paysage : quelles méthodes et quels outils pour établir, développer et renforcer le lien ?* Mémoire de fin d'études de l'ENSA de Rennes.

Maître de stage : Aurélie Lasnier, Institut Technique de la Vigne et du Vin

2007

Aubry A., 2007. *Agriculture et paysage : recherche de références sur les aménagements paysagers agricoles, classification et sélection des plus pertinentes pour sensibiliser et motiver les acteurs agricoles*, Licence professionnelle « Agroressources et environnement », Université de Reims Champagne
Maître de stage : Aurélie Lasnier, Institut Technique de la Vigne et du Vin

Plaquette « Parcours dans les paysages d'élevage – Luberon, Lure – Salim Bacha, OREAM, MRE PACA, Institut de l'Elevage – 2007

Dans « Travaux et Innovations »

Frank Pervanchon, Frédérique Rose, 2007. *Mieux identifier l'élevage ovin dans le paysage*, Travaux et Innovations, juin-juillet 2007, n°139, pp. 38-43.

Amandine Delacroix, Anne Guillaumin, Jean-Yves Blanchin, 2007, *Méthode d'étude du paysage sur une commune*, Travaux et Innovations, avril 2007 n°137, pp. 32-39.

Le jeu du « Genêt belliqueux » N° 142 - Novembre. 2007 - Méthodes

Autres revues :

Jean-Yves Blanchin, Bernard Le Lan, 2007. *Paysages d'élevages, paysages d'éleveurs*, Cap Elevage n° 12 - mars 2007, pp 17-19.

Bernard Le Lan, 2007. *Paysages d'élevages, paysages d'éleveurs*, Terra n°89, 9 novembre 2007, p.34-35

Chantal Sarrazin, 2007. *Le paysage viticole champenois sous toutes ses coutures*, La Champagne Viticole n°729, pp 13-18.

Divers

Le site internet « interne » <http://www.inst-elevage.asso.fr/html25/> permet de mettre à disposition de tous les partenaires les documents concernant le projet ainsi que des présentations des principaux ouvrages sur le thème.

Participation d'Anne Guillaumin et d'Amandine Delacroix au Comice de Pacé le 2 septembre 2006
Présentation des panneaux sur la commune de Pacé. Réalisation d'une enquête grand public sur les perceptions du paysage de Pacé par le grand public.

Participation d'Anne Guillaumin au Salon des Fourrages et des Initiatives Rurales à St Brice en Coglès (Ille-et-Vilaine) 30/31 août et 1^{er} septembre 2007. Présentation des panneaux sur la commune de Pacé. Animation d'un débat sur le bocage.

2008

Plaquette Anne Guillaumin, L'entretien du paysage, du travail pour les éleveurs, des retombées positives, soutien de la société, meilleure valorisation des produits, rémunérations directes ou indirectes (téléchargeable sur le site internet de l'Institut de l'Elevage)

A paraître en 2008 et 2009

Lancement d'un site Web ouvert sur les pratiques agricoles et le paysage, animé par l'Institut de l'Élevage et l'Institut Français de la Vigne et du Vin

Article dans Travaux-et-Innovations sur la typologie des techniciens vis-à-vis du thème du paysage. (responsable : Frank Pervanchon, TRAME)

Article dans Info CTIFL (responsable : Alain Bardet, CTIFL)

Publication Essentiel de l'Institut de l'Élevage « le paysage et les paysagistes : un atout pour le développement agricole » (responsable : Anne Guillaumin, Institut de l'Élevage)

Publication Institut de l'Élevage sur le thème des bâtiments d'élevage à partir des travaux de Pierre et Rémy Janin, encadrés par Jean-Yves Blanchin (responsable : Jean-Yves Blanchin, Institut de l'Élevage)

Publications dans le cadre du projet CASDAR« Agriculture et paysage, des outils pour des projets de développement durable des territoires » (responsable : Joël Rochard, Institut Français de la Vigne et du Vin)

- Le paysage, un atout pour la production agricole
- Mettre en Adéquation image du produit et réalité du paysage
- Paysage agricole et urbanisation
- Paysage, outil de médiation, construire un projet de territoire
- Représentation et interprétation du paysage
- Visite, travail de terrain(groupe d'acteurs)
- Bâtiments agricoles et paysage
- Droit et paysage
- Les bâtiments agricoles

ANNEXE 1 / Comités Locaux : composition et dates de réunions

Bresse

Composition : Sophie Aversenq (ACTA), Claire Baguet (Chambre d'Agriculture de l'Ain), Martine Burtin (directrice de la Communauté de Communes de Montrevel), Charles Bernard (président de la Coopérative laitière d'Estrez), Elodie Béviard, (animatrice à la Communauté de Communes de Montrevel), Jean-Yves Blanchin (Institut de l'Elevage), David Fleury (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ain), Claude Fromont, (vice-président de la Communauté de Communes de Montrevel), Anne Guillaumin (Institut de l'Elevage), Michel Hanriot (Chambre d'Agriculture de l'Ain), Pierre Martinand (CEMAGREF de Montpellier), Pierre Savi (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement 01).

Dates des réunions :

3 mai 2005/ 29 juin 2005/ 13 septembre 2005/ 17 octobre 06

Périgord

Composition : Jacqueline Candau (Cemagref), Fabien Ruet (Conseil Général 24), Jean-Louis Martegoute (DIREN Aquitaine), Serge Fourloubey (Chambre d'Agriculture 24), Flore Boyer (Chambre d'Agriculture 24), Yannick Coulaud (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 24), Anne Guillaumin (Institut de l'Elevage), Alain Bardet (Ctifl) (animateur)

Dates des réunions :

6 janvier 2006/ 6 avril 2006/ 28 avril 2006/ 13 juin 2006

Les réunions avec les producteurs ont eu lieu les 18 avril et 28 septembre 2006.

Pacé

Composition : Régis Ambroise (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche), Claude Aubert (ITAVI), Stéphane Barrault (DDAF 35), David Bartolomeu (Institut Technique du Porc), Jacques Baudry (INRA), François Bonneaud (paysagiste dplg), Hervé Cividino (CAUE 45), Gérard Durand (Chambre d'Agriculture 35), Anne Guillaumin (Institut de l'Elevage) Françoise Juille (INRA), André Le Gall (Institut de l'Elevage), Jean-Paul Lefeuvre (adjoint au maire de Pacé, élu de la Chambre d'Agriculture 35), Monique Toublanc (Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles)

Dates des réunions :

12 décembre 2005/ 11 avril 2006/ 16 mai 2006/ 25 septembre 2006

Les réunion avec les agriculteurs de Pacé ont eu lieu les 16 mai et le 25 septembre 2006.

Champagne

Composition : Jean-Yves Blanchin (Institut de l'élevage), Joël Rochard (ITV France), Aurélie Lasnier (ITV France), Géraldine Devaugermé (Syndicat Général des Vignerons de la Champagne), Arnaud Descotes (Centre Interprofessionnel des Vins de Champagne), Cédric Georget (Centre Interprofessionnel des Vins de Champagne), Aymeric Dupont (Chambre d'Agriculture 51), Hervé Le Roy (paysagiste), Ariane Smythe (Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne), Sylviane Jonet (Parc Naturel Régional de la montagne de Reims)

Dates des réunions :

26 avril 2006/ 3 juillet 2006/ 29 août 2006

Pays de Forcalquier

Composition : Salim Bacha (OREAM), Jean-Yves Blanchin (Institut de l'Elevage), Sabrina Da Conceiao (Association des guides de Pays), Sébastien Giorgis, Katia Sigg (Agence Paysages), Michel Colache, Odile Reboul (Maison Régionale de l'Elevage- Bâti- Conseil), Bénédicte Beylier (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée), Jérôme Luccioni (Parc Naturel Régional du Luberon), Jacques Lasseur (INRA Avignon), Comité Départemental de Tourisme.

Dates des réunions :

12 juillet 2006/ 11 septembre 2006/ 15 janvier 2007/ 16 mars 2007

Un réunion avec les responsables professionnels des structures régionale a eu lieu en juin 2006.

Groupe bâtiment :

Composition : Jean-Yves Blanchin (Institut de l'Élevage), Hervé Cividino (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Loiret), Claude Aubert (ITAVI), David Bartolomeu (IFIP), Aurélie Lasnier (Institut Français de la Vigne et du Vin)

- 2005

20 & 21 avril	Séminaire de Montrevel en Bresse → décision de créer un groupe « bâtiment »
7 juin	Territoire et outils d'urbanisme - Relation bâtiment/territoire Bâtiment : travailler sur le « déficit » d'image des BE
13 décembre	Préparation du travail confié aux stagiaires en 2006. « Bâtiments agricoles et paysage » des missions de diagnostic paysage CAUE de Loire-Atlantique
27 juin, 10 octobre	Réunions téléphones

- 2006

12 mai	Rencontre avec le CAUE 44 – visites d'exploitation.
28 & 29 août	Séminaire de Pacé : urbanisme, visites d'exploitation, échanges.
12 & 13 décembre	Séminaire de Dordogne : présentation du travail « essai de typologie »

- 2007

21 février	Bilan du travail 2006 : → intérêts : formation, conseil, médiation, documentation, méthode de spatialisation; → poursuite sous forme de publication
17 octobre	Objectifs, cibles, sommaire de la brochure « <i>Bâtiment d'élevage et paysage agricole, un langage commun</i> »

Comités Scientifiques et techniques : dates de réunions

2005

20-21 avril : séminaire de lancement dans la Bresse (01)
7 septembre
23 juin

2006

le 25 janvier
le 12 juin
21 septembre
12-13 décembre : séminaire de Bergerac (24)

2007

23 janvier
28 juin
18-19 décembre: séminaire d'Épernay (51)

ANNEXE 2/ Exemple de Grille d'analyse paysagère de zone

Par Viviane de Montaigne

Premières impressions : (apaisement, bien-être, angoisse, déséquilibre...)

COMPOSANTES VISUELLES

Géométrie

Lignes (*courbes, droites, obliques, horizontales, verticales...*)

Points (*point d'appel, de perspective...*)

Volumes (*types de volumes, tailles, géométrie, définition...*)

Surfaces/plans (*successions de plans, surfaces planes, en biais, escarpées...*)

Axes (*de symétrie, de perspective...*)

Rythmes (*répétition d'un même motif dans le paysage*)

Matières

- le minéral (*de nature rocheuse, caillouteuse, sableuse, argileuse, bitumineuse...*)

- le végétal (*de nature feuillue, résineuse, épineuse, broussailleuse, herbacée...*)

- l'eau (*stagnante, courante, ruisseaux, étangs, mares...*)

Ambiances

Contrastes/harmonies (*de couleurs, de directions des lignes, de textures, de lumières...*)

Transparences/opacités (*effets écrans, effets de fenêtres...*)

Couleurs (*monochromie, polychromie, chaudes, froides, ternes, mates, brillantes, claires, foncées...*)

Lumières (*intensité, ombres, couleurs...*)

COMPOSANTES SOCIO-ECONOMIQUES DU PAYSAGE

Agriculture

Parcellaire (*ouvert, cloisonné...*)

Occupation du sol (*Prairies permanentes, prairies temporaires, cultures fourragères, autres cultures non associées à l'élevage*)

Elevage (*type d'élevage...*)

Présence de l'élevage (*visible ou non*)

Présence des animaux (*visible ou non*)

Races visibles

Où sont situés les animaux ? (*dans les bois, dans les prés, autour des bâtiments...*)

Bâtiments d'élevage

Activités ou infrastructures liées à l'élevage (*fromageries, ventes...*)

Autres activités agricoles ou forestières

Habitat

Type d'habitat (*secondaire, résidentiel, gîtes...*)

Architecture - Patrimoine

Organisation (*groupé, dispersé, urbanisation...*)

Tourisme

Présence/absence

Localisation dans le paysage

Type de tourisme (*balnéaire, culturel, sportif...*)

Impact visuel du tourisme (*Panneaux, parkings...*)

Présence de chemins de grande randonnée

Existe-t-il une mise en valeur de l'élevage pour le tourisme ? (*parcours de découverte, etc.*)

Autres activités

Activités industrielles, tertiaires, artisanales....

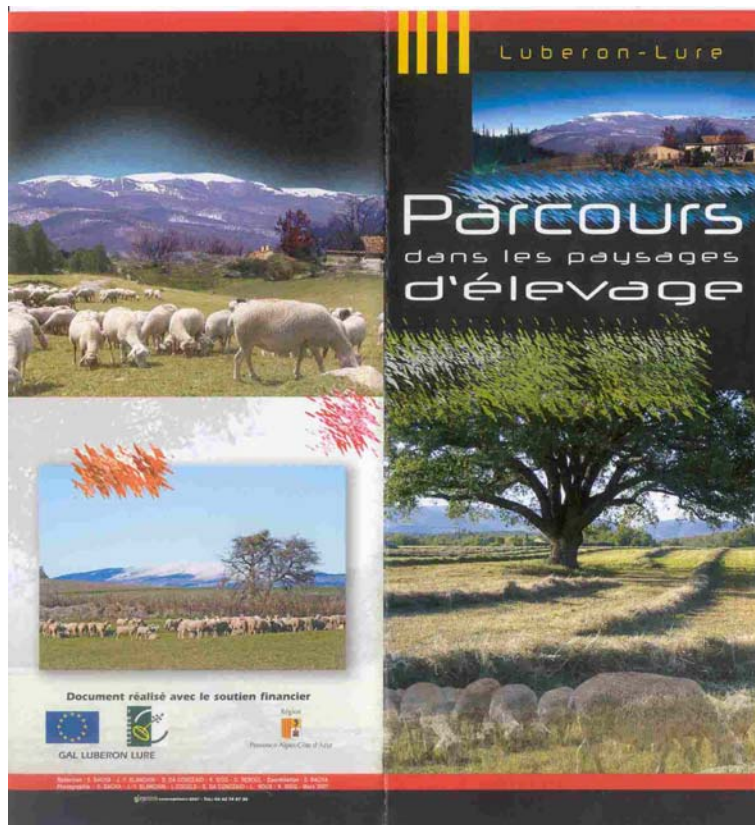
Infrastructures (*routes, chemins de fer, lignes, électriques...*)

Par Rémi Janin

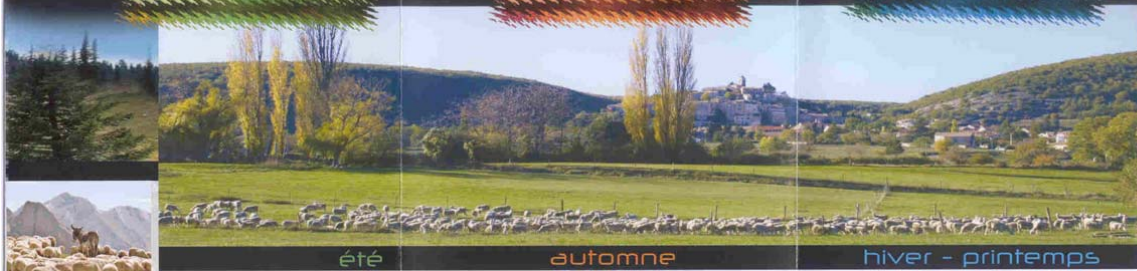
Fiche de lecture du paysage

- › Pouvez-vous décrire en quelques mots le paysage que vous voyez ?
- › Que ressentez-vous devant ce paysage ?
- › Qu'est-ce qui vous plaît ou vous déplaît ?
- › Quelles sont les formes de l'utilisation de l'espace et comment sont-elles visibles ?
- › Comment s'organisent-elles entre elles ?
- › Selon vous, dans quel sens peuvent-elles évoluer ?
- › Est-ce que ce paysage correspond pour vous à l'image de la Bresse et pour quelles raisons ?
- › Enfin, quelles évolutions aimeriez-vous pour cet endroit et pour quelles envies ?

ANNEXE 3/ Plaquette « Parcours dans les paysages d'élevage »



L'élevage de moutons se déplace et habite plusieurs lieux suivant les saisons



été

automne

hiver - printemps

• Durant l'été la grande majorité des troupeaux de notre territoire est peu ou peu visible. Les brebis gagnent pour une durée de plus de trois mois (du 15 juin au 15 septembre) les pâturages d'altitude qui sont parfois à plus de 2500 mètres de leur bergerie. C'est la date de mise bas des brebis et la rigueur du climat en altitude, à plus de 1500 mètres d'altitude, qui déterminent la date de retour vers les Ayges d'exploitation.

• Au retour de l'estive, une partie importante des brebis sont prêtes à agneler. A l'issue de l'agnelage les brebis sont à proximité immédiate des fermes d'élevage et donc très visibles. Aux premiers froûts une partie du troupeau va rejoindre la bergerie et l'autre se rendra sur les terres de parcours.



• Le pâturage des terres de parcours en période hivernale et printanière peut se faire soit en collines soit en forêt. Que ce soit en collines ou dans les bois le pâturage des troupeaux assure une fonction environnementale. Il contribue à maintenir les milieux naturels ouverts favorisant le développement de la perdrix rouge, du apert, du lièvre... mais aussi de l'aigle de Bonelli.

Présence et discrétion : les éléments visibles de l'élevage

Les éléments du paysage qui identifient l'élevage sont réduits, peu visibles et pas souvent faciles à décrypter. Pourtant, nombre de paysages sont façonnés directement ou indirectement par l'élevage.

les Chiens des alliés pour la garde

Les éleveurs sont souvent assistés dans leur tâche d'un chien dit de conduite. Ce chien de berger après une phase d'éducation au travail sur le troupeau constitue un précieux allié pour regrouper et diriger les brebis suivant les instructions du maître.

A côté de ces chiens de conduite on voit apparaître des chiens de protection, principalement des berges des Pyrénées. Ces chiens ont été introduits récemment dans les troupeaux pour répondre à la menace des attaques de loups se déroulant en zones alpines pour les transhumants.



Clôtures

Pour rationaliser et optimiser leur travail (tout en améliorant l'impact du troupeau sur la ressource herbagère) les éleveurs se sont engagés depuis plus de trente ans dans le recours aux clôtures.

Des passages sont prévus lorsque c'est nécessaire afin de laisser faciles possible aux autres usagers.

Les clôtures sont deux types :

La clôture mobile peut être utilisée en différentes pièces par un montage/démontage rapide.

La clôture fixe est qualifiée elle non destinée à être déplacée. Toutes deux offrent la possibilité aux éleveurs, qui exploitent des espaces dont ils ne sont pas toujours propriétaires, de disposer de



clôtures

communes à installer et indurées.

La facilité d'installation est essentielle lorsque l'on évolue sur des espaces naturels où peuvent se côtoyer plusieurs activités (promenades, cueillettes, chasse...).

Suivant la saison il est possible d'ôter les clôtures.

Citernes

L'abreuvement du troupeau constitue une préoccupation de première importance pour l'éleveur. La présence d'une source à proximité des lieux de pâturage n'est pas fréquente. C'est pour cela que les élevages se sont dotés de citernes mobiles afin de ravitailler en eau les animaux. La présence de citerne rend l'utilisation de certains pâturages plus aisée.

Arbres

A proximité des citernes d'eau, des arbres sont conservés dans les prairies. Ces arbres permettent aux animaux de bénéficier, aux heures les plus chaudes de la journée d'une place d'ombre pour pouvoir ruminer. Ce moment où les animaux ruminent est appelé chaume. En plus de l'aspect esthétique que l'on peut percevoir, ces arbres ont une fonction réelle pour le bien-être animal. Des haies ou des rideaux d'arbres soulignent les bords de chemins et les limites de champ.

Balles rondes

On voit de plus en plus dans les prairies des grosses balles rondes de foin couvertes de plastique blanc ou noir.

Le conditionnement en balles rondes offre quelques avantages par rapport à l'emballage en petites boîtes rectangulaires. Ces grosses boîtes ont pour avantage de conditionner le foin par enroulage en forme de boules, tout en conservant la longueur des brins, de faciliter la manutention et la distribution aux animaux.

Pour améliorer le stockage du foin il est fréquent que ces balles rondes soient enveloppées dans un film plastique blanc.

Des prairies évoluant au gré des saisons

D'une année sur l'autre les parcelles agricoles ne supportent pas les mêmes productions. Ces changements répondent à des impératifs agricoles bien précis. Pour les parcelles qui produisent les fourrages nécessaires à l'alimentation des animaux, trois phases sont visibles à la fin du printemps :

- Le fuchage du foin
- Les fanages permettent de ventiler et d'accroître le séchage pour de le rendre plus appétissant pour les animaux.
- L'andainage, permet de regrouper le foin en tas plus ou moins grand, pour préparer son conditionnement.

Bâti agricole et abords de ferme

Les efforts de modernisation des élevages ont concerné également les bâtiments agricoles et les abords de ferme. Pour rendre les bâtiments agricoles plus fonctionnels tout en disposant d'un cadre de vie agréable. L'implantation de nouveaux bâtiments agricoles ou la restauration de plus anciens se fait de plus en plus souvent avec un souci d'insertion paysagère et de recours à des matériaux appartenant à la culture architecturale régionale. Ces efforts d'insertion paysagère constituent l'une des préoccupations des éleveurs.

Là, la topographie de notre territoire offre des points de vue impressionnants sur les exploitations d'élevage qui conduisent les éleveurs à soigner au mieux leurs exploitations.

L'élevage une chance pour les espaces naturels

Pour l'entretien et de pâturage par les troupeaux, les espaces naturels ont une tendance à s'embroussailler les rendant vulnérables aux incendies, peu fréquentes par le petit gibier, appauvris sur le plan de la biodiversité et banalisant le paysage.

Le pâturage par les brebis de la mosaïque de milieux naturels ouverts de nouveaux couloirs de circulation et des zones d'accueil aussi bien pour le gibier, les promeneurs, les chasseurs que les forestiers.

Cette action lente et répétée du troupeau sur les espaces naturels a permis de façonner des paysages variés, niches d'une diversité faunistique et floristique conciliant les attentes des divers usagers.

Il s'agit de parcelles qui serviront à alimenter les troupeaux, d'où la nécessité de respecter le travail des éleveurs et l'alimentation des moutons.

ANNEXE 4/ Exemples de 4 panneaux

Pacé, entre ville et agriculture

SITUER PACÉ DANS SON CONTEXTE

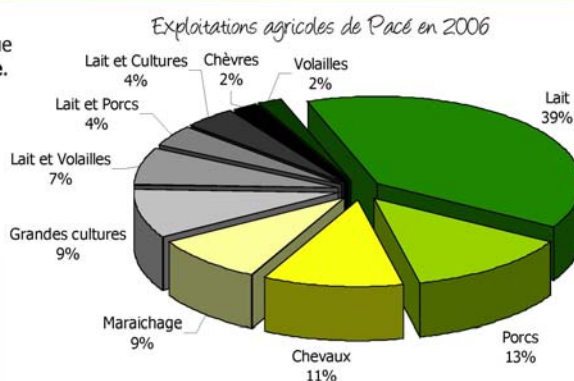
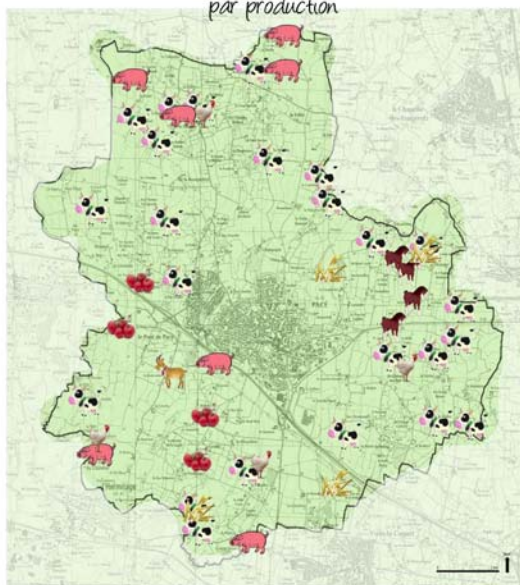


Avec une superficie de **3 797 ha**, Pacé est la 2^{ème} plus grande commune de l'agglomération rennaise. En plein essor, sa population ne cesse d'augmenter, et atteint aujourd'hui les **8 212 habitants**.

VILLE RURALE OU CAMPAGNE URBAINE ?

Pacé est avant tout une commune où l'agriculture domine, puisque **71,5% du territoire communal est utilisé par l'agriculture**. Une agriculture diverse et variée, où se côtoient différentes productions : polyculture élevage, élevage bovin, élevage de volailles et de porcs ... Mais la production principale reste l'**élevage laitier**.

Répartition des exploitations agricoles de Pacé par production



Mais l'enjeu pour cette commune, c'est sa proximité avec la ville de Rennes. Face à l'urbanisation croissante de l'agglomération rennaise, l'agriculture pacéenne est menacée.



Quelques chiffres clés

- **2708 ha** utilisés pour l'agriculture
- **48 exploitations agricoles** professionnelles
- **50 ha en moyenne** de superficie
- **291 personnes** travaillent sur l'ensemble des terres agricoles de Pacé

Armandine Delacroix
Institut de l'Élevage
Stagiaire INRA / ISAB



La dynamique des paysages pacéens

Les paysages évoluent en permanence, que ce soit avec les saisons, qui font varier les couleurs ou bien au fil des années, où l'organisation du territoire varie en fonction des actions de l'Homme. Prendre conscience de cette dynamique est nécessaire si l'on veut comprendre comment évoluent nos paysages et agir pour les améliorer.

AU FIL DES SAISONS



AU FIL DES ANNEES



1952
Un village divisé sur deux pôles
Beaucoup de vergers de pommiers
Des haies entre chaque parcelle



1975
Une couronne résidentielle
Des parcelles labourées
Des haies toujours présentes



1990
Un habitat qui s'étend
Des parcelles de plus en plus grandes
Des haies d'arbres morcelées

ET APRES, COMMENT SERONT NOS PAYSAGES ?

Aujourd'hui

Et si demain ?



Les arbres, actuellement très présents dans le paysage pacéen, agrémentent le paysage par la forme que leur a donné l'Homme.

Et si demain, les arbres disparaissaient tous ?

Nous aurions sous nos yeux un paysage vide. En travaillant dès aujourd'hui sur l'entretien et le renouvellement de nos arbres, nous offrons un paysage de valeur à nos descendants.



Depuis 30 ans, la commune de Pacé voit sa population augmenter, et avec cela, l'arrivée de logements résidentiels.

Et si demain, la ville dévorait les champs ?

Le risque pour Pacé est de ne pas contrôler l'étalement urbain et d'envahir les terres agricoles, dont la valeur foncière ne cesse d'augmenter, limitant ainsi l'installation de jeunes agriculteurs.

Le paysage : résultat du travail quotidien des agriculteurs

- Cas de l'exploitation de M. Lemarchand -

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION



L'exploitation de M. Lemarchand est située à l'est de Pacé. C'est une exploitation laitière classique de taille moyenne :

- Surface Agricole Utile : 48 ha
- Troupeau de 45 Vaches Laitières (Race Prim'Holstein)

Ses terres sont regroupées autour de l'exploitation, et il y cultive du maïs, du blé et du colza.

Les vaches sont nourries à l'herbe 7 mois de l'année, avant d'être rentrées en stabulation l'hiver où elles sont nourries en majorité grâce aux récoltes des cultures.



QUELS IMPACTS DE L'EXPLOITATION DANS LE PAYSAGE ?

L'ensemble du **parcellaire** est **regroupé** autour de l'exploitation – ce qui est rare aujourd'hui. On peut alors y lire clairement **un paysage vallonné et organisé**.

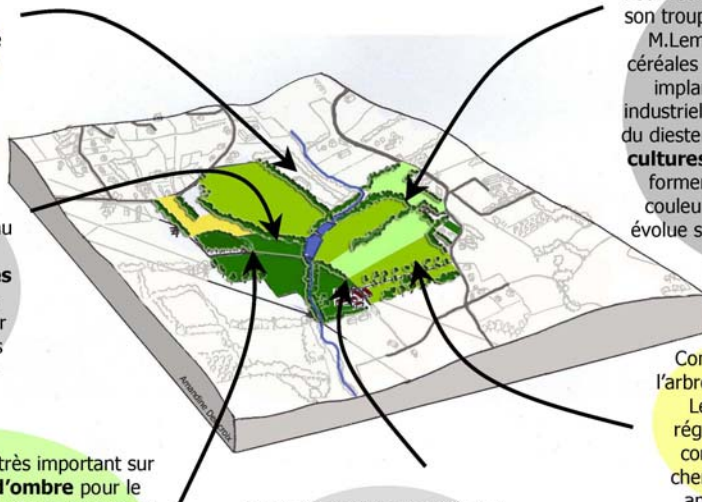
Parce qu'un ruisseau coule au cœur de l'exploitation, M. Lemarchand utilise les **terres de bas de vallée** comme **prairies temporaires** pour les vaches – la culture dans ces parcelles étant difficile.

Le **réseau de haies** est très important sur l'exploitation : **source d'ombre** pour le troupeau, **richesse écologique** ou encore **soutien contre l'érosion du sol**. Mais les lignes à haute tension gênent parfois les efforts d'entretien de M. Lemarchand, en imposant la coupe ou la taille de certains arbres.

Pour diversifier son activité et apporter un revenu supplémentaire, M. Lemarchand compte développer une activité de gîtes pour les étudiants rennais. Ainsi, il réfléchit à **l'aménagement de son corps de ferme**, et prend soin de ses bâtiments agricoles.

Pour fournir de l'aliment varié à son troupeau sur toute l'année, M. Lemarchand cultive des céréales et du maïs. Le colza – implanté comme jachère industrielle, permet de produire du diester. Les **alternances de cultures entre les parcelles** forment une mosaïque de couleurs et de textures qui évolue selon les saisons et les années.

Conscient de la place de l'arbre dans son paysage, M. Lemarchand replante régulièrement des haies, comme celle le long du chemin d'entrée, que l'on appelle la « **rabine** ».



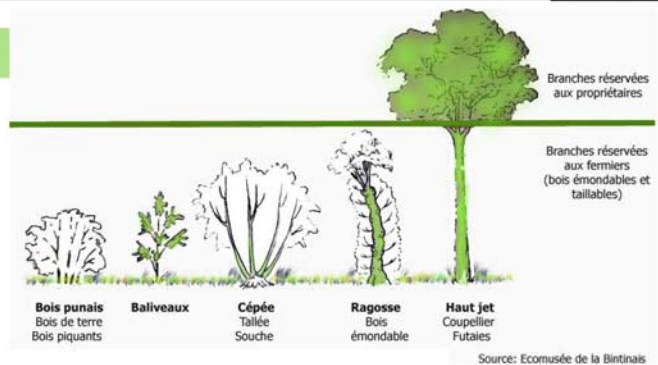
Les ragosses, identité du pays de Rennes



C'EST QUOI UNE RAGOSSÉ ?

Les ragosses, c'est une forme d'émondage des arbres, essentiellement pratiquée dans le bassin de Rennes.

En coupant les branches des chênes tous les 9 ans, les agriculteurs donnent à ces arbres une forme unique qui marque les paysages du pays de Rennes.



Source: Ecomusée de la Bintinais

ET POURQUOI ON TAILLE COMME CELA ?

Autrefois, le bocage présent dans les campagnes servait avant tout à produire du bois dans une région où les forêts sont rares.

C'était le cas dans le bassin de Rennes.

Pour produire suffisamment de bois pour tous les habitants de la ville, sans pour autant gâcher les terres fertiles, les branches des arbres sont émondées.

Le bois d'émonde revient au fermier alors que le tronc reste au propriétaire.

Ainsi les arbres émondés nuisent peu aux cultures par leur ombre et permettent de protéger les cultures contre les animaux.

Photo aérienne de Pacé - Lapie (1960)

CE QUE PENSENT LES GENS DES RAGOSSÉS...



Si on me bandait les yeux et qu'on me largue dans le bassin de Rennes, je parie que je m'y reconnais en moins d'un quart d'heure à l'abondance des ribambelles de ragosses; et je ne peux pas en dire autant pour d'autres paysages de bocage de l'ouest, beaucoup moins singuliers. In l'Echo des Ragosses n.21 (sept 2003)

J'aime pas, ce sont des arbres mutilés [...]. Enfin, si je les voyais en ville, je penserais que c'est une oeuvre d'art, mais là, c'est laid ! Extrait d'une conversation

Ici, en Ile-en-Vilaine, les arbres des talus sont taillés en ragosses... Pour ma part, je suis scandalisé par cette manière de traiter ces arbres en ne respectant pas leur port, leur silhouette et leur santé... In l'Echo des Ragosses n.21 (sept 2003)

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Amandine Delacroix
Institut de l'Élevage
Stagiaire INH / ISAB



Impact des pratiques agricoles et des bâtiments d'exploitation sur le paysage

Quels enjeux, quelles évolutions et quels outils de progrès pour l'agriculture en lien avec les nouvelles demandes sociales ?

Anne GUILLAUMIN, Service Ingénierie de projets

Les territoires ruraux deviennent de plus en plus des lieux de résidence ou des supports d'activités touristiques, ce qui modifie les conditions d'exercice de l'activité agricole et la perception des fonctions des agriculteurs. Leur rôle dans l'aménagement de l'espace rural et l'entretien du paysage prend de l'importance. Ce rôle est parfois souligné de façon positive dans le cadre de mise en place de mesures agri-environnementales ou de mise en avant de lien entre la qualité des produits et le paysage. Dans d'autres cas, les évolutions de l'agriculture peuvent avoir un impact sur les paysages jugés négatifs par certains acteurs.

Ce nouveau projet a pour objectifs :

- d'analyser les relations agriculture et paysage dans 5 petites régions agricoles diversifiées ;
- de comprendre le point de vue des agriculteurs et des techniciens agricoles par rapport au paysage et leur perception de la demande sociale ;
- de tester des outils d'analyse des relations entre agriculture et paysage et de décrire leur domaine de validité et les conditions de leur utilisation.

Ce document présente les résultats d'un projet de recherche inter-instituts techniques, financé sur l'enveloppe ACTA BCRD.

collection résultats

Ctifl



22, rue Bergère
75009 Paris



12, rue Sainte-Anne
75001 Paris



28, rue du Rocher
75008 Paris



149, rue de Bercy
75595 Paris cedex 12



Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy
75595 Paris CEDEX 12
www.inst-elevage.asso.fr

